

SOMMAIRE

- 1 **Le Mot du Maire**
- 2 **Etat-Civil**
- Vie Municipale**
- 3 Décisions du Conseil Municipal - 4^{ème} trimestre
- 5 **Urbanisme** : Permis de construire, lotissements et déclarations de travaux acceptés en 2007
- 7 **École Publique** : cérémonie de dévoilement de la plaque "Jean-Pierre TIMBAUD"
- 8 **Extension et réaménagement de l'Espace Castella** : bilan de réalisation
- Infos diverses et pratiques**
- 10 Rendons les trottoirs aux piétons
- 10 Interdiction des véhicules à moteur sur les chemins de la commune
- 11 Le diagnostic de performance énergétique
- 11 Le diagnostic gaz
- 11 Dispositif "Garantie des Risques Locatifs"
- 12 Le Prêt de Restructuration Sociale
- 13 Le Relais CAF
- 14 La protection des espaces naturels sensibles en Loire-Atlantique
- 15 Le CLIC du Pays de Châteaubriant
- 15 Le recensement militaire
- 16 Réglementation "chambres d'hôtes"
- 17 Le service médical de garde - 15
- 18 Procédure de demande de raccordement au réseau d'électricité
- 19 Calendrier électoral
- 19 Préserver la qualité de l'eau chez soi
- Vie scolaire**
- 20 École Publique Jean-Pierre TIMBAUD
- 22 École Privée des Tilleuls
- Loisirs - vie associative**
- 23 Bibliothèque-Vidéotheque
- 23 Association "Eveil et Bricolage"
- 24 Amicale Laïque Aubinoise
- 25 Association des Saint-Aubin de France
- 26 Office Intercommunal des Sports du canton de Châteaubriant
- 27 HandBall Club Aubinois
- 28 Union Sportive Aubinoise Football
- 29 ARCEL
- 31 Concours des maisons fleuries 2007
- 32 **Histoire locale** (Extrait de l'ouvrage de l'Abbé Deniau)
- 35 **Retour en photos sur 2007**
- 37 **Calendrier des fêtes et manifestations 2008**

Photos des pages de couverture :

- ◆ Page avant : Le nouvel "Espace Castella"
- ◆ Page arrière : Les locaux de l'accueil périscolaire
- ◆ Le Bas du Tertre aux couleurs de l'automne

Cette 36ème édition de la Vie Aubinoise me permet, au nom du Conseil Municipal et à titre personnel, de vous offrir tous mes vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte joie, santé et bonheur à vous-mêmes et vos proches.

Nous arrivons à la fin du mandat que vous nous avez confié en 2001. J'adresse mes remerciements aux membres du Conseil Municipal qui ont activement participé à l'élaboration des projets communaux dont les comptes-rendus de réunions diffusés par voie de presse ou sur le site Internet de la commune se font largement l'écho.

Les 9 et 16 mars prochains, nous serons appelés à voter pour élire les conseillers municipaux et notre conseiller général. Je vous invite à participer nombreux à ces deux scrutins.

En parcourant ce bulletin, vous découvrirez les décisions et événements qui ont marqué l'année 2008 au niveau municipal et associatif. Notons en particulier la nouvelle appellation de l'Ecole Publique qui porte désormais le nom de "Jean-Pierre TIMBAUD", la réouverture de l'Espace Castella, mais également le Fes-ti'roc qui, il faut le souligner, a attiré plus de 3.000 personnes dont certaines ont fait un déplacement de plusieurs centaines de kilomètres !

Au cours des prochaines semaines, Atlantique Habitations va démarrer, au 10, rue de la Gaudinai, les travaux de construction de la résidence "l'Ehretia" qui comportera 17 lits. Quant à ceux de la seconde tranche de logements locatifs pour personnes âgées, rue Abbé Deniau, ils devraient débiter dans le courant du présent trimestre. Toutes ces réalisations vont contribuer au développement de notre commune.

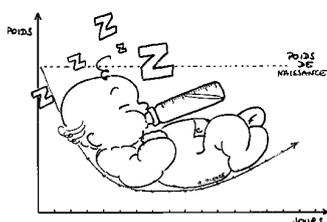
Meilleurs vœux 2008 !

Michel RETIF,
Maire

État-civil

NAISSANCES 2007

9 janvier	Océane GOUJON	Quiffeu
23 février	Honorine GARNIER	23, rue de la Vigne
3 mars	Léandre BOURGEON	Nicord
28 mars	Renso RÉTIF	La Févrais
11 avril	Mathis MOREL-- MALGOGNE	La Poblais
4 mai	Paul NIZON	La Gastinelais
8 mai	Emilien GUICHON	11, rue des Lilas
22 mai	Clara PORNET	4, rue des Chênaux
9 juin	Paul RICHARD	La Fouquerais
15 juin	Lény DUPRÉ--NICOT	30, rue de la Vigne
1er juillet	Mathis BLANCHARD	La Culais
24 juillet	Maël LEVÊQUE	7, rue des Acacias
30 juillet	Ethan LOOF	1, rue des Lilas
30 août	Maxence LEBACLE	24, rue de la Vigne
25 septembre	Clémentine MORIN	La Bourruais
13 décembre	Loris PLANCHENault	9, rue des Acacias
21 décembre	Leïla ETOURNEUX- RENAUD	1, rue de Château- briant



Nota : le nombre total de naissances enregistrées en 2007 est de **20**. Les enfants non mentionnés ci-dessus sont ceux dont les parents n'ont pas donné expressément l'autorisation de divulguer l'information.

MARIAGES 2007

28 avril	Jean-Yves BARBOTIN , "53, rue de la Gaudinai et Patricia NAVINEL , "53, rue de la Gaudinai
9 juin	Yvan JOLIVEL , St-Georges s/Loire (49) et Jacqueline GUILLET , 31, rue de la Gaudinai



DÉCÈS 2007

Personnes décédées ou domiciliées à Saint-Aubin des Châteaux

24 février	Jean Claude AGUESSE 64 ans	Domicile La Nouais
27 avril	François DENIARD 85 ans	Domicile La Grippais
3 mai	Simone SÉGAULT née DENIS , 83 ans	Domicile 21, rue du Tertre
22 mai	Patrice MADIOT 36 ans	Domicile 15, rue de Château- briant
16 juin	Pascal FONTENELLE 43 ans	Domicile Châteaubriant
2 août	Régina GUIHENEUC 78 ans	Domicile La Daviais
25 octobre	Paule DAVID 93 ans	Domicile 19, rue du Tertre

Décès des personnes inhumées à Saint-Aubin des Châteaux mais n'y étant pas (ou plus) domiciliées

6 mars	Michel BIORET 41 ans	Domicile Nantes
29 juin	Elie PRIMAULT 92 ans	Domicile Châteaubriant
8 septembre	Yves SERVAIS 76 ans	Domicile Teillay (35)
11 octobre	Madeleine HOUGRON née LERAT , 82 ans	Domicile Châteaubriant
30 octobre	Berthe GAUTRON née DELUEN , 89 ans	Domicile Lorient (56)
18 décembre	Roland FRANGEUL 74 ans	Domicile Châteaubriant

Décès des personnes nées à Saint-Aubin des Châteaux mais n'y résidant plus

18 janvier à <u>Couéron</u>	Aurélié PIGRÉE née GUIBERT 86 ans	Née à "Nicord"
27 février à <u>Châteaubriant</u>	Joseph FRASLIN 79 ans	Né à "la Févrais"
5 mars à <u>Pouancé (49)</u>	Denise VIVIEN née LEMAITRE 79 ans	Née à "le Perray"
25 mai à <u>Châteaubriant</u>	Roger GUILLOIS 73 ans	Né à "la Cour Gautier"
16 juillet à <u>Plaisir (78)</u>	Marie BOURGINE née DURAND 86 ans	Née à "la Goudais"
6 août à <u>Rougé</u>	Marcel FRASLIN 89 ans	Né à "la Petite Souchais"
17 septembre à <u>Châteaubriant</u>	Thérèse HOUSSAIS née BONNIER 87 ans	Née à "le Perray"
20 septembre à <u>Pouancé (49)</u>	Marguerite DOUSSET née BOUSSICAULT 99 ans	Née à "la Brosse"
25 septembre à <u>Châteaubriant</u>	Jean LEFEUVRE 77 ans	Né à "Nicord"

Les principales décisions du Conseil Municipal - 4ème trimestre 2007

RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2007

Absents ou excusés : Mme ADRON Brigitte – M. PANTECOUTEAU Marc

Le bilan d'activités 2006 de la Communauté de Communes du Castelbriantais, commenté de façon très complète par MM. ANNOT et HOUIZOT, respectivement directeur et directeur adjoint de la CCC, a été présenté aux membres du Conseil Municipal.

Cela a été l'occasion pour un certain nombre d'élus de mesurer de façon très concrète l'implication de la Communauté de Communes dans les domaines aussi divers que le développement économique et social, l'aménagement du territoire, la famille (petite enfance et jeunesse), le développement culturel et l'environnement.

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal donne acte à M. le Maire de cette présentation.

Le 3 octobre 2007, une nouvelle association a été créée à Saint-Aubin des Châteaux. Celle-ci dénommée Association "EVEIL et BRICOLAGE" a pour but d'organiser des temps collectifs dédiés aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants. Son siège est fixé à la Mairie.

Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande d'attribution d'une aide financière et lui octroie une subvention de démarrage d'un montant de 300 €.

Une somme de 1.000 € est affectée pour financer le remplacement de 2 appareils (débroussailleuse et souffleur à feuilles) qui ont disparu en août dernier lors d'un **vol par effraction** dans les locaux des services techniques municipaux.

Pour sa première participation au **Concours départemental des communes fleuries**, Saint-Aubin des Châteaux a obtenu le 2ème prix dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants et reçu un prix d'encouragement au concours régional. Le jury départemental a suggéré de poursuivre la démarche de réflexion environnementale sur l'ensemble de la commune (gestion différenciée, plan de désherbage, paillage, gestion des

déchets verts, récupération de l'eau) et de valoriser le patrimoine de la commune en continuant de végétaliser les murs au lieu de jardinières.

RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 2007



Absents ou excusés : Mmes Brigitte ADRON – Christine GALISSON – M. Pascal PROVOST

Il est décidé de reconduire avec la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire le contrat permettant à la commune de bénéficier d'une ligne **de crédit de trésorerie** interactive d'un montant de 200.000 € pour une durée d'une année. En cas d'utilisation, les intérêts calculés sur la base du taux T4M + 0,17 % seront payés mensuellement. La commission de non-utilisation est quant à elle fixée à 0,02 % l'an.

Le déficit de fonctionnement de la **cantine scolaire** s'élève à 25.217,42 € pour l'année scolaire 2006/2007, contre 27 659,82 € l'année précédente. Ce déficit équivaut à 1,83 € pour chacun des 13.786 repas servis.

Depuis la rentrée de septembre 2007, le nombre d'enfants bénéficiant de **l'accueil périscolaire** est en forte augmentation. Cette situation a amené la commune à prendre des mesures visant à réorganiser le service et permettre que cet accueil puisse se faire dans le respect des normes prévues pour ce genre de structure.

Pour ce faire, l'accueil périscolaire a été transféré dans la salle principale de la maison des associations. De plus la commission des affaires scolaires avait prévu :

- L'augmentation du temps d'ouverture: le matin dès 7 h 30 au lieu de 7 h 45 et le soir jusqu'à 18 h 30 au lieu de 18 h,
- L'inscription préalable et obligatoire des enfants, à la semaine, au plus tard le jeudi soir pour la semaine suivante.

Le Conseil Municipal ratifie le règlement intérieur de l'accueil périscolaire pour tenir compte de ces importants changements.

Les dispositions prises ce jour concernant l'augmentation du temps d'ouverture de l'accueil périscolaire entraînent des **modifications sur le nombre d'heures affectées au personnel** chargé de l'encadrement des enfants.

De ce fait, il est décidé de modifier le tableau des effectifs en majorant à compter du 1er janvier 2008 le nombre d'heures affectées à deux postes d'adjoint technique de 2ème classe qui passeront ainsi de 17 h à 18,5 h / semaine pour l'un et de 26,75 à 29,00 h / semaine pour l'autre.

Le Conseil Municipal a arrêté les engagements de la commune lui permettant de participer à l'atteinte des objectifs du contrat de réussite du **Réseau Rural d'Education des Ecoles Privées** de Jans, Lusanger, Sion les Mines, Trefieux et Saint-Aubin des Châteaux pour la période 2006-2010.

Ces engagements portent sur :

- L'octroi de crédits pédagogiques,
- La prise en charge du renouvellement et de l'entretien du matériel informatique,
- Le financement de certains transports pour des sorties pédagogiques,
- Diverses mesures, telles qu'une participation pour les classes transplantées, la mise à disposition d'un photocopieur, l'utilisation des installations communales.

Dans le cadre des travaux de construction d'un créneau de dépassement entre les giratoires de la Bergerie (RD 40) et de la Croix-Laurent (RD 775), Le Conseil Municipal accepte que soit rétrocédée gratuitement, par le Département de Loire-Atlantique à la Commune de Saint-Aubin des Châteaux, la **voie parallèle qui va être créée entre la VC de la Faroulais et le sud de la Haute Morinais** sur la R.D. 40. Cette rétrocession porte également sur la moitié du merlon de terre séparant les 2 voies.

Cinq demandes d'acquisition de chemins ou portions de chemins provenant du domaine communal fe-

Vie Municipale

ront très prochainement l'objet d'une enquête publique préalablement à leur cession. Il s'agit de celles adressées par :

- Madame Geneviève de CAMBOURG, pour un chemin situé à "la Haute Morinais",
- La SCI du Coudray, pour un chemin situé au "Claray" (projet d'échange avec la commune),
- Monsieur et Madame Norbert BRUNET, pour la voie d'accès à leur habitation de "Launay de Villate",
- Monsieur et Madame Loïc CHARIER, pour une portion de chemin à "la Baratterie",
- Monsieur et Madame Michel SAFFRAY, pour un chemin situé près de "la Borgnerie".

Il est donné une suite favorable à la demande d'acquisition d'une **parcelle de terrain communal sise près de la Févrais**, cadastrée YA 30, d'une superficie de 472 m², déposée par Monsieur et Madame Henri RETIF.

Ladite parcelle est constituée de fait d'un fossé existant avant les opérations de remembrement, qui n'a maintenant plus d'utilité depuis que les terres situées en amont ont été drainées.

Cette cession qui se concrétisera par un acte administratif passé en mairie se fera sur la base de 0,15 € du m².

Une réunion des représentants des associations et membres du Conseil Municipal s'est déroulée récemment afin d'évaluer les **besoins en mobilier et vaisselle de l'Espace Castella** et entamer une première discussion à propos de la remise aux normes de la cuisine.

Il a été proposé d'acquérir de nouvelles tables démontables et chaises pour 200 personnes environ, et de compléter la vaisselle de base permettant de satisfaire les besoins des utilisateurs pour

la capacité maximale de la salle, soit 322 personnes.

Des devis seront demandés mais la décision finale sera prise après le renouvellement du Conseil Municipal.

Les locataires qui souhaiteraient utiliser de la vaisselle plus haut de gamme conservent la possibilité de s'en procurer auprès de professionnels de la location.

En ce qui concerne les cuisines, une mise aux normes s'avèrera nécessaire au cours des prochaines années. Les traitiers seront associés de près au projet.

L'utilisation et l'entretien de la salle des sports a été l'objet d'une réunion des associations utilisatrices et de la commission des bâtiments communaux afin de régler certains points tels que l'accès sur le sol sportif, l'entretien de l'aire de jeux, le désordre constaté dans le local de rangement, etc.

Il a été convenu :

- que des paillasons supplémentaires seront installés de part et d'autres des portes donnant sur la salle proprement dite,
- que la machine à laver les sols sera passée 1 fois par mois par les services techniques municipaux
- que les principaux utilisateurs se chargeront de balayer l'aire de jeux à la condition que la commune mette à leur disposition 2 grands balais ciseaux, (ce qui sera fait prochainement),
- qu'un panneau sera installé à l'entrée proprement dite, interdisant l'accès aux personnes non munies de chaussures de sports.

Le Conseil Municipal accueille favorablement ces propositions et avalise



les modifications au règlement d'utilisation examinées préalablement.

Concernant le déroulement du centre aéré de juillet 2007, il a été constaté avec satisfaction que les prescriptions imposées par la commune, visant à protéger le sol sportif de cette salle, avaient été rigoureusement respectées par les organisateurs. Dans ces conditions, le Conseil Municipal n'est pas opposé au renouvellement de cette autorisation dans les mêmes conditions pour le centre aéré de juillet 2008.

Un dossier de déclaration concernant **la création d'un passage à gué sur la Chère près de la Grippais** a fait l'objet d'une déclaration auprès des services préfectoraux. Récépissé a été délivré le 5 septembre 2007. Les travaux seront exécutés en période de basses eaux.

Monsieur le Maire a porté à la connaissance du Conseil Municipal le courrier qu'il a adressé le 20 novembre dernier à la propriétaire du **terrain jouxtant le parking de l'Espace Castella** afin de connaître ses intentions quant à la vente éventuelle à la commune de cette parcelle de 3.805 m².

Des ordures de toutes sortes sont déposés au pied **des conteneurs à verres et papiers situés en bordure de la route départementale n° 40, près de la voie communale de la Daviais**. Ce problème est récurrent malgré l'enlèvement très régulier de ces dépôts par les services techniques municipaux. L'absence d'habitation à proximité du lieu explique en grande partie cette situation.

Il est proposé de demander à la Communauté de Communes du Castelbriantais, gestionnaire du service, le déplacement de cet "éco-point" sur un autre lieu qui pourrait être le lieu-dit "l'Oiselière".

Droit de Prémption Urbain - 4ème trimestre 2007

La commune a renoncé à son Droit de Prémption Urbain sur les biens décrits ci-dessous faisant l'objet d'un projet de vente.

Désignation	Lieu	Références cadastrales	Propriétaires
Une maison d'habitation avec terrain attenant	l'Ouvrinais	ZS 118p	M. & Mme Jean-Paul LEBAIN
Un terrain à construire	22, rue des Acacias	ZD 233	Société CAP OUEST
Un terrain à construire	4, rue du Bois de la Roche	AB 179p	M. Philippe PIRAT et Madame Patricia LABROUSSE

Vie Municipale

Marchés passés selon la Procédure Adaptée - 4ème trimestre 2007

RENÉGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCES COMMUNALES.

Lots	Compagnie	Offre présentée par	Ville	Total offre TTC
Lot 1 - Dommage aux biens	GROUPAMA	GROUPAMA Loire-Bretagne	RENNES (35)	2 614,52 €
Lot 2 - Responsabilité civile communale	MMA	Cabinet BOULESTREAU	ANGERS (49)	779,81 €
Lot 3 - Protection juridique - défense pénale des agents et des élus	AXA	Cabinet MENARD	CHATEAUBRIANT	548,83 €
Lot 4 - assurance automobile et assurance automobile des collaborateurs en mission	SMACL	SMACL	NIORT (79)	1 314,21 €
Lot 5 - assurance des risques statutaires	Mutuelle de France-Prévoyance	Assurances VIGREUX	BETHUNE (62)	12 012,75 €

Cette renégociation va procurer une économie de plus de 4.000 € pour l'année 2008.

Le travail des commissions - 4ème trimestre 2007

Dates	Commissions concernées	Principaux points à l'ordre du jour
18 octobre 2007	Membres du Conseil Municipal (avec les représentants des associations aubinoises utilisatrices de l'Espace Castella)	Mobilier, vaisselle de l'Espace Castella Première réflexion sur la mise aux normes des cuisines de cette salle
26 novembre 2007	Bâtiments communaux (avec les représentants des associations aubinoises utilisatrices de la salle des sports)	Règlement et utilisation de la salle des sports du Menhir
29 octobre 2007	Affaires scolaires	Réorganisation de l'accueil périscolaire
17 décembre 2007	Sports - Vie Associative - Culture - Information	Préparation du présent bulletin municipal

Urbanisme

Lotissements, Permis de Construire & Déclarations de Travaux acceptés en 2007

Date décision	Bénéficiaire	Nature des travaux	Lieu d'implantation de la construction	LT PC DT
02/01/07	CLOUET Gilles	Maison d'habitation	La Faroulais	PC
19/01/07	DUFOURD Jean-Claude	Véranda	26, rue de la Gaudinays	DT
25/01/07	RICHARD Christophe	Local phytosanitaire	La Fouquerais	DT
25/01/07	FAUCHEUX Benoît	Préau	5, rue des Acacias	DT
05/03/07	RACINEUX Marie-Noëlle	Maison d'habitation	La Brosse	PC
09/03/07	MARSAC Jean-Luc	Garage	Le Perray	PC
09/03/07	GAUVIN Michel	Préau	La Picardais	PC
21/03/07	BRIAND Patrice	Abri de jardin	La Bourruais	PC
21/03/07	VINCENT Jacqueline	Transformation annexe à habitation	29, rue de Châteaubriant	DT
26/03/07	GARNIER Bertrand	Auvent à maison d'habitation	La Lande	PC
02/04/07	GICQUEL Jérôme - GRAINDORGE Céline	Garage	Le Boislouel	PC
03/04/07	BOULAY Romuald - DELAVEAU Manuella	Maison d'habitation	La Borgnerie	PC
10/04/07	QUERARD Chantal	Maison d'habitation	Mauny	PC
10/04/07	MICHEL Alain	Extension maison d'habitation	Saint-Georges	PC
10/04/07	DUPRE Pascal - BRUNEL Marie-Hélène	Mur de clôture + portails	La Bourruais	DT

Urbanisme

Date décision	Bénéficiaire	Nature des travaux	Lieu d'implantation de la construction	LT PC DT
10/04/07	DUPRE Pascal - BRUNEL Marie-Hélène	Abri de jardin	La Bourruais	DT
11/04/07	RICHARD Roger	Véranda	Le Perray	DT
24/04/07	DUPRE Pascal - BRUNEL Marie-Hélène	Véranda	La Bourruais	PC
27/04/07	GENET Stéphane	2 maisons d'habitation	Mauny	PC
30/04/07	TERRIEN Romain - TAILLANDIER Elodie	Extension maison d'habitation	La Bossardais	PC
30/04/07	GUERLAIS Magalie	Réhabilitation maison d'habitation	La Grippais	DT
14/05/07	FRANCQ Michel	Maison d'habitation	Rue du Bois de Jeux	PC
25/05/07	LERAY Bruno	Modification d'ouvertures	La Gautronnais	DT
25/05/07	GLEVAREC Laurence - RIPAUD Jérôme	Remplacement de menuiseries extérieures et modification d'ouverture sur maison d'habitation	Les Grées	DT
25/05/07	Société CAP Ouest	Lotissement de 19 lots	Rue des Genêts et rue des Acacias	LT
29/05/07	RACINEUX Marie-Noëlle	Garage	La Brosse	DT
01/06/07	BOUCHERIE Serge et Michèle	Maison d'habitation	Chemin du Fau	PC
04/06/07	BRACHET Gilbert	Modification d'ouvertures sur maison d'habitation	La Tardivais	DT
04/06/07	RICHARD Yannick	Construction d'un mur sous préau	La Chapelle	DT
08/06/07	MENARD Serge	Pose générateur photovoltaïque	La Goudais	DT
18/6/07	DUCLOS J.-François - CHARIAU Stéphanie	Préau	La Bourruais	PC
26/06/07	SYDELA	Poste de transformation électrique	Rue René-Guy Cadou	DT
12/07/07	MENUET Jean-Paul	Extension bâtiment agricole	La Cottignais	PC
16/07/07	PLANCHENAULT Stéphane - VERDIER Karine	Abri de jardin	9, rue des Acacias	PC
16/07/07	EARL de la Béhourdière	Bâtiment agricole (stabulation)	La Béhourdière	PC
24/07/07	MENARD Alain & Marylène	Garage	La Croix-Rouge	PC
26/07/07	GAEC de la Closse	Extension stabulation + fumière	La Goudais	PC
06/08/07	GOUPIL Luc	Transformation maison d'habitation	La Réauté	PC
06/08/07	LEVEQUE Jean-Noël	Modifications d'ouvertures et d'escalier extérieur sur maison d'habitation	2, rue René-Guy Cadou	DT
05/09/07	FAUCHEUX Benoît	Chalet de jardin	5, rue des Acacias	DT
06/09/07	GENET Stéphane	Maison d'habitation	Mauny	PC
12/09/07	Atlantique Habitations	12 pavillons locatifs	Rue Abbé Deniau	PC
17/09/07	ROBIN Ludovic - BOUCHÉ Fanny	Maison d'habitation	11, rue des Charmilles	PC
21/09/07	GERARD Anne Marie	Couverture piscine	Launay du Perray	PC
21/09/07	DAVID Christian	Pose d'un châssis de toit	1, rue de la Gaudinai	DT
26/09/07	DUPRE Sébastien	Garage	30, rue de la Vigne	PC
08/10/07	CHAUVIN André	Garage	Le Perray	PC
08/10/07	JOYNER David	Garage	Le Perray	PC
08/10/07	PINOM Christophe - BAUER Véronique	Maison d'habitation	Rue du Bois de la Roche	PC
15/10/07	GAEC des Châteaux	Bâtiment agricole (stabulation, bloc traite, fosse à lisier)	L'Oiselière	PC
22/10/07	HUTCHINSON Paul	2 maisons d'habitation	Le Boislouel	PC
24/10/07	Société MARIMMO	Lotissement de 3 lots	La Cour Gautier	LT
28/11/07	BRUNET Chantal	Division de terrain pour 2 lots constructibles	Launay de Villate	DP
13/12/07	PIRAT Philippe - LABROUSSE Patricia	Division de terrain pour 1 lot constructible	Rue du Bois de la Roche	DP

"Jean-Pierre TIMBAUD" au fronton de l'École Publique pour que l'histoire ne s'oublie pas

Suite au souhait formulé depuis quelques années déjà par Monsieur le Maire, l'école publique de Saint-Aubin des Châteaux se cherchait un nom.

Attachée aux valeurs de la République et de la Démocratie, elle participe tous les ans, avec l'adhésion des élèves et donc de leurs parents, à la Commémoration de la fusillade de la Sablière.

Cela apparut donc soudain, comme une évidence. L'idée d'appeler l'école publique du nom de Jean Pierre Timbaud s'imposait. Cette proposition émise par le Conseil d'École fut approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 18 décembre 2006.

Jean Pierre Timbaud, résistant, inhumé sur ordre des nazis avec deux de ses camarades, Huyng Kuhong An et Maximilien Bastard dans le cimetière de Saint-Aubin, au lendemain du terrible 22 octobre 1941.

Ainsi, c'est par une matinée ensoleillée que fut dévoilée la plaque commandée par la Municipalité, qui orne maintenant, sobre et incontournable, l'entrée de l'École Communale, l'École Publique Jean Pierre Timbaud.

En présence, bien sûr de Madame Jacqueline Ollivier Timbaud, fille du résistant, qui n'était pas revenue à Saint-Aubin depuis le jour où, petite fille, elle vint avec sa maman se recueillir sur la tombe de son papa.

En présence d'Odette Nilès, présidente de l'association Châteaubriant-Voves-Rouillé, camarade d'internement des 27 otages du camp de Choisel en 1941, à Châteaubriant.

En présence également des élus locaux. En présence d'hommes et de femmes qui marquent tous les ans leur implication dans la mise en œuvre de la commémoration de la fusillade de la Sablière.

En présence évidemment des élèves, des enseignants et des nombreux parents venus soutenir cette initiative.

Tout commença donc par un dépôt de gerbes et par une minute de silence au cimetière communal. Là où une plaque rappelle les noms des trois fusillés de la Sablière qui reposèrent ici durant quelques temps. (En effet, après l'occupation allemande, les corps des fusillés furent restitués à leurs familles).

De retour devant l'école, les élèves du Cours Moyen s'acquittèrent fort brillamment de leur première mission : dire la poésie "Les fusillés de Châteaubriant" que René Guy Cadou, instituteur dans leur classe en 1942, (eh oui !) écrivit alors.

Puis, Monsieur le Maire ainsi qu'Odette Nilès rappelèrent au delà de l'Histoire, la nécessité du devoir de mémoire, face à la barbarie nazie, qu'imposera désormais le nom de l'École Publique. Fut évoquée aussi la vigilance qui doit toujours être de

mise face aux résurgences sournoises des extrémismes et des xénophobies de notre époque.

Pour clore cette cérémonie, lecture fut donnée par les enfants des lettres d'adieu des trois résistants.

Puis ce fut l'emblématique Chant des partisans entonné par les élèves.

Simplicité, implication, appropriation, émotion, fraternité résumant bien cette cérémonie partagée par toutes les générations représentées sur le pavé qui s'acheva par un vin d'honneur offert à la Chapelle des Templiers par la Municipalité.



Mesdames NILES et OLLIVIER-TIMBAUD devant la plaque récemment dévoilée

Extension et réaménagement de l'Espace Castella

Le 12 janvier 1986, la salle polyvalente, dénommée depuis "Espace Castella", était inaugurée par Monsieur Olivier GUICHARD, alors Président de la Région des Pays de la Loire.

Moins de vingt ans après, force était de constater que les installations ne répondaient plus aux normes de sécurité ni aux besoins actuels pour un certain nombre d'activités, telles que les spectacles d'écoles, de théâtre ou de variétés. De même, la partie accueil avait été minimisée.

Pour remédier à cette situation, le Conseil Municipal avait engagé en 2004 une réflexion, épaulé pour cela par un certain nombre de membres d'associations locales ou autres particuliers reconnus pour leurs compétences. Cette réflexion avait pour but d'analyser l'existant et de faire des propositions et recommandations.

Le constat fait à l'époque était le suivant :

- Un espace scénique limité à sa plus simple expression, composé d'une scène amovible pouvant atteindre des dimensions maximales de 9 m de largeur X 6 mètres de profondeur. L'accès se faisant par un seul escalier, non sécurisé.
- Un système de fixation au-dessus de la scène pas suffisamment haut pour y suspendre des projecteurs.
- Un procédé d'ouverture et de fermeture du rideau de scène ne donnant pas satisfaction,
- Un système d'occultation de la salle archaïque,
- L'absence de loges conduisant à des situations pour le moins inconfortables : obligation d'utiliser à cet effet les espaces cuisine et rangement non chauffés, comportant ainsi des risques avec la présence d'enfants lors des spectacles d'écoles,
- Absence de sanitaires propres à l'espace scénique, et d'espace stockage,
- Installations électriques et d'éclairage non adaptées aux besoins (réglage, puissance),
- Un système de chauffage par de petits convecteurs électriques particulièrement inadapté et très coûteux,
- Un espace vestiaire communiquant directement avec les sanitaires et le bar,
- Un bar ne disposant pas d'armoire frigorifique spécifique,
- Des infiltrations d'eau se produisant de façon récurrente par la toiture,

Le dossier avalisé par le Conseil Municipal après présentation aux associations a ainsi permis :

- La création d'un espace scénique spécifique (près de 100 m²) avec loges et régie technique,
- Le réaménagement du hall d'entrée, de l'espace convivialité, des vestiaires et des sanitaires, tous bien séparés les uns des autres et beaucoup plus spacieux,

- L'installation d'un système de chauffage beaucoup mieux approprié, ainsi qu'une climatisation,
- La réfection entière de la toiture,
- L'installation d'un faux-plafond sur la salle proprement dite générant une diminution conséquente du volume à chauffer,
- La sécurisation des locaux équipés d'une alarme anti-intrusion.

Cet équipement totalement réaménagé (hormis la cuisine) a été inauguré le 14 septembre dernier, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Châteaubriant, en présence notamment des représentants du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Général de la Loire-Atlantique, de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais, des Maires des communes voisines, des membres du Conseil Municipal, des représentants des associations locales et de nombreux Aubinois.

La concrétisation de cet important projet n'aurait pas été possible financièrement sans des contributions extérieures (Conseil Régional, Conseil Général et Communauté de Communes du Castelbriantais) qui ne représentent pas moins de 46,56 % du montant H.T. des dépenses. Il convient de noter que les 100.000 € alloués par la Communauté de Communes du Castelbriantais au titre des fonds de concours s'avèrent être la première aide directe en faveur de la Commune de Saint-Aubin des Châteaux de la part de cette instance intercommunale depuis sa création. Il s'agit là d'une aide particulièrement précieuse, eu égard à l'importance de son montant.

Le financement du projet est détaillé en page 8

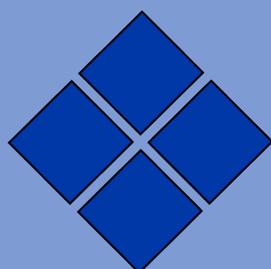


Discours inaugural de M. le Maire

Extension et réaménagement de l'Espace Castella

Bilan financier définitif

Postes de dépense	Titulaire		Montant H.T.	Montant TTC
Gros œuvre	SARL CLARET	Saint-Sulpice des Landes (35)	139 998,63 €	167 438,36 €
Charpente	Ent. ADAM-BOHEAS	Saint-Sulpice des Landes (35)	24 876,12 €	29 751,84 €
Charpente (partie sous-traitée)	SARL BOUJU	Saint-Aubin des Châteaux	14 919,60 €	17 843,84 €
Couverture-bardage	SARL BOUJU	Saint-Aubin des Châteaux	67 920,23 €	81 232,60 €
Étanchéité	SARL SONISOL	Carquefou	28 969,02 €	34 646,95 €
Menuiseries extérieures	Entreprise TIMONIER	Louisfert	43 367,00 €	51 866,93 €
Menuiseries intérieures	Entreprise TIMONIER	Louisfert	25 689,80 €	30 725,00 €
Cloisons sèches - isolation	SARL CSI	Retiers (35)	23 651,64 €	28 287,36 €
Plafonds suspendus	EURL LEGAVE	Lailé (35)	20 636,82 €	24 681,64 €
Revêtements sol scellés & souples	SARL DELAGREE	Saint-Aubin des Châteaux	27 462,92 €	32 845,65 €
Peinture - revêt. Muraux	Ent. PLANCHENault	Rougé	17 930,38 €	21 444,73 €
Equipementscénique - mobilier	SPACE SYSTEM	Orvault	13 446,00 €	16 081,42 €
Equipementscénique - mobilier (partie sous-traitée)	EURL 3D MAUSSION	Guimaëc (29)	17 006,00 €	20 339,18 €
Sanitaire VMC	Ent. Atlantique Electricité	Châteaubriant	77 388,23 €	92 556,32 €
Electricité courants faibles	GAUDIN Electricité	Rougé	90 873,66 €	108 684,90 €
Son et éclairage	SA SONO WEST	Montgermont (35)	28 668,55 €	34 287,59 €
Sous-Total 1 - travaux proprement dits			662 804,60 €	792 714,31 €
Architecte	M. Gilbert MASSON	Châteaubriant	66 675,00 €	79 743,30 €
Contrôle technique	Sté Qualiconsult	Carquefou	5 682,00 €	6 795,67 €
Mission SPS	SC2	Port Saint-Père	3 247,70 €	3 884,25 €
Sous-Total 2 - Maîtrise d'œuvre + missions réglementaires			75 604,70 €	90 423,22 €
Signalétique extérieure	SDI SIGN'ENSEIGNE	Châteaubriant	908,50 €	1 086,57 €
Extincteurs	Extincteurs Nantais	Vertou	1 142,00 €	1 365,83 €
Modification du Réseau électrique (tarif jaune)	EDF		1 082,39 €	1 294,54 €
Appel d'offres	Medialex		1 570,76 €	1 878,63 €
Sous-Total 3 - Divers			4 703,65 €	5 625,57 €
Total Général DEPENSES			743 112,95 €	888 763,10 €
Financement				Montant
Région des Pays de la Loire	Contrat Territorial Unique		110 000,00 €	
Département de Loire-Atlantique	Contrat de territoire		136 000,00 €	
Communauté de Communes du Castelbriantais	Fonds de concours		100 000,00 €	
Total Subventions				346 000,00 €
Autofinancement et emprunt				542 763,10 €
Total Général FINANCEMENT				888 763,10 €



SARL DELAGRÉE

CARRELAGE - FAÏENCE - SANITAIRES PLÂTRERIE - CLOISONS SÈCHES

18, rue de Châteaubriant
44110 Saint-Aubin des Châteaux
Tél./Fax : 02 40 81 83 27

Salle d'exposition

Vente aux particuliers et professionnels
4, rue Michel Grimault
44110 CHATEAUBRIANT

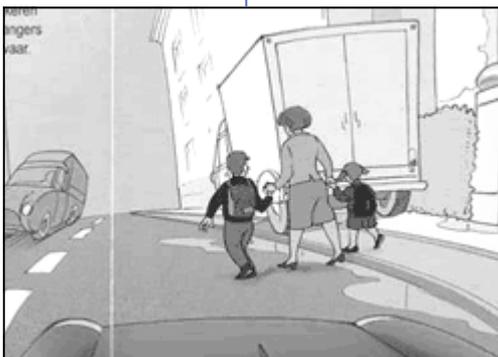
Rendons les trottoirs aux piétons

Un certain nombre de personnes ont fait part en mairie des difficultés qu'elles rencontrent pour circuler à pied dans le centre-bourg.

En effet, entre les voitures mal stationnées qui empiètent très largement, les conteneurs d'ordures ménagères qui ne sont pas rentrés rapidement après le passage des éboueurs, les pots de fleurs et autres végétations qui obstruent en grande partie le passage, les trottoirs ne peuvent remplir leur fonction qui est de réserver aux piétons et assimilés un espace leur permettant de se déplacer en toute sécurité en dehors de la circulation des véhicules à moteur.

L'article R 412-34 du Code de la Route précise :

"Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons ou normalement praticables par eux, tels que trottoirs ou accotements, les piétons sont tenus de les utiliser, à l'exclusion de la chaussée. Les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent également les utiliser, sauf dispositions



différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons".

"Sont assimilés aux piétons :

- 1.- Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ;*
- 2. Les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur ;*
- 3. Les infirmes qui se déplacent dans une chaise roulante mue par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas".*

"La circulation de tous véhicules à deux roues conduits à la main est tolérée sur la chaussée. Dans ce cas, les conducteurs sont tenus d'observer les règles imposées aux piétons".

Le respect de cette réglementation impose que les trottoirs soient réellement accessibles à leurs usagers. Alors pensons à la sécurité des piétons, notamment les plus vulnérables que sont les enfants et les personnes âgées ou infirmes.

Les véhicules à moteur sont interdits sur les chemins de la commune

Par arrêté municipal du 7 mai 1996, la circulation des véhicules à moteur, utilisés à des fins autres que professionnelles (agriculture, travaux publics) et qui ne sont pas des véhicules de secours, est interdite sur tous les chemins ruraux non aménagés (chemins de terre) situés sur le territoire de la Commune. **Des dérogations très ponctuelles peuvent toutefois être accordées.**

Rouler en pleine nature avec des quads, 4 x 4 ou autres motos tout-terrain est illégal, comme vient de le confirmer un arrêt du Conseil d'État qui devait se pronon-

cer sur une circulaire du ministère de l'Environnement parue le 6 septembre 2005. Le texte qui rappelait que, selon une loi de 1991, la présence des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, avait été attaqué par des associations d'adeptes de la balade motorisée.

Le Conseil d'État a avalisé la circulaire. Pas besoin de panneau ou de barrière : un chemin inaccessible à une voiture de ville ne doit pas être emprunté par un autre véhicule à moteur (**sauf exceptions mentionnés précédemment pour la commune de Saint-Aubin des Châteaux**). Les contrevenants risquent une contravention de 5ème classe (jusqu'à 1 500 €), voire la confiscation du véhicule.



Boulangerie - Pâtisserie

"le Fournil Aubinois"

12, rue de la Gaudinai
44110 Saint-Aubin des Châteaux

 02 40 28 45 09



Le diagnostic de performance énergétique obligatoire depuis le 1er juillet 2007

La production d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire en cas de nouvelle location ou de renouvellement de location depuis le 1er juillet 2007 (1).

Il doit être fourni pour les bâtiments existants à usage principal d'habitation, maison ou logement situé dans un immeuble collectif (2).

Cette nouvelle législation concerne tous les bailleurs du secteur privé (personne physique, personne morale ...) ou du secteur public (organisme HLM ...), quel que soit le régime de location (location nue, meublée, saisonnière, logement de fonction ...). Sont exclus les logements-foyers.

Le DPE est destiné à comparer et estimer la performance énergétique du logement, il est valable 10 ans. Le logement est classé par une étiquette énergie qui le situe dans une grille d'évaluation classant les bâtiments suivant leur performance énergétique et par une seconde étiquette indiquant les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie.

- (1) la reconduction tacite d'un bail n'est pas concernée par cette nouvelle obligation
- (2) dans ce cas, il porte sur les parties privatives du lot de copropriété.

Comme pour les autres états et certificats, les compétences des personnes autorisées à établir le diagnostic de performance énergétique doivent être certifiées depuis le 1er novembre 2007, en fonction de critères de connaissance et de formation technique, d'expérience professionnelle dans le domaine du bâtiment et d'aptitude à l'établissement du diagnostic.



Cette certification est délivrée par des organismes accrédités qui tiennent à jour les listes de personnes dont la compétence est certifiée (pour consulter les annuaires possibilité d'aller sur le site Internet de l'ADEME : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15028>)

Le diagnostic gaz est désormais obligatoire



Depuis le 1er novembre 2007, un "diagnostic gaz" est nécessaire pour toute opération immobilière de location ou de vente concernant tous les biens à usage d'habitation dont l'installation de gaz a plus de 15 ans. Cet état de l'installation intérieure de gaz dont la

durée de validité est limitée à 3 ans comprend :

- l'état des appareils fixes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ou mettant en œuvre un moteur thermique, alimentés par le gaz ;
- l'état des tuyauteries fixes d'alimentation en gaz et leurs accessoires ;
- l'aménagement des locaux où fonctionnent les appareils à gaz, permettant l'aération de ces locaux et l'évacuation des produits de combustion.

Un nouveau dispositif pour locataires et bailleurs : La Garantie des Risques Locatifs (GRL)

La GRL est une véritable caution publique destinée notamment à faciliter l'accès au logement pour ceux qui ne disposeraient pas des garanties demandées par les bailleurs.

L'intérêt majeur est de sécuriser les propriétaires sur les impayés de loyers, de charges, de taxes locatives, les frais de justice jusqu'à l'expulsion, les détériorations immobilières (1), durant toute la présence du locataire dans les lieux.

Pour que ces risques soient garantis auprès du bailleur, il faut, d'une part, qu'il souscrive un contrat d'assurance relatif aux impayés et, d'autre part, que l'éventuel locataire soit éligible au dispositif (2). Ce dernier doit prouver qu'il peut bénéficier de la GRL en obtenant un passeport appelé PASS-GRL, notamment auprès d'un CIL (Comité Interprofessionnel du Logement), d'une CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), sur Inter-

net : www.passgrl.fr ou www.grlgestion.fr

Une fois obtenu ce passeport, le candidat locataire le présente à un éventuel bailleur. Le propriétaire est libre d'accepter ou de refuser le candidat mais, s'il l'accepte, il sait qu'il sera indemnisé, en cas de défaillance de ce locataire, par la compagnie d'assurance auprès de laquelle il aura souscrit le contrat relatif aux impayés.

- (1) les garanties sont octroyées sous réserve du respect de certaines conditions.
- (2) certains critères, notamment de taux d'effort, doivent être respectés



Prêt de Restructuration Sociale : le désendettement pas à pas

Multiplication des dettes, prêts à la consommation, remboursements d'emprunts... Noyés sous un flot d'impératifs financiers, certains ménages propriétaires ou accédants perdent pied jusqu'à mettre en péril leur acquisition immobilière. Le Prêt de Restructuration Sociale peut désormais aider ces ménages à rééquilibrer leur budget et ainsi éviter le dépôt d'un dossier à la Commission de Surendettement, qui se solde fréquemment par la vente du bien.

Nécessité d'une réponse adaptée

En Loire-Atlantique, l'évaluation du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées a mis en évidence des accédants à la propriété en difficulté. Cumulant le remboursement d'emprunts, ces ménages peuvent se trouver dans une situation de surendettement telle que le moindre déséquilibre des ressources compromet rapidement l'accession à la propriété.

Exclus de toutes possibilités de rachat de crédits classiques, ces ménages sont souvent contraints à recourir à la Commission de Surendettement ce qui entraîne généralement, à terme, la vente de leur bien immobilier.

Fort de ce constat, le Conseil Général de Loire-Atlantique a soutenu le projet de l'association Service Conseil Logement (SCL), pour la mise en place d'un nouveau dispositif : le Prêt de Restructuration Sociale (PRS).

Il s'agit d'un prêt unique de substitution de l'ensemble des charges financières de remboursement allégeant de manière significative la situation financière présente des bénéficiaires, par un étalement de leur remboursement sur une plus longue durée.

Le PRS peut être mis en place en complément du Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FAAD), un autre dispositif principalement destiné à prendre en charge les retards de remboursement des prêts immobiliers.

Les objectifs

L'objectif principal est de favoriser le maintien du ménage dans son logement. Le PRS permet, lorsque cela est possible, d'apporter une réponse globale aux ménages avant qu'ils ne soient exclus du système bancaire, ou que leur bien soit vendu.

Une analyse de la situation financière et sociale du ménage permet de prendre en compte l'ensemble des dettes contractées et des dépenses à venir et de rééchelonner les remboursements en mensualités adaptées aux ressources du ménage.

Modalités d'attribution

Pour pouvoir bénéficier du PRS, le ménage doit répondre à certaines conditions :

- avoir des revenus correspondants à la tranche "prêt" du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- avoir la volonté de s'engager dans une démarche active à long terme permettant de sortir de la situation d'endettement.

Dans un premier temps, l'association Service Conseil Logement (SCL) analyse la situation sociale et financière du ménage afin de déterminer son éligibilité au dispositif. Si toutes les conditions sont remplies, le SCL adresse le dossier au Crédit Municipal de Nantes. Si l'avis est positif, le prêt est débloqué et versé au SCL qui règle alors les créanciers du ménage.

Le ménage rembourse ensuite le SCL en mensualités adaptées, sur une période de 12 ans maximum.

En cas d'impossibilité de mettre en place un PRS, et après diagnostic, le SCL peut rechercher d'autres solutions. En cas d'impossibilité totale d'amélioration, l'association accompagne le ménage dans l'organisation de son budget, voire jusqu'à la vente amiable de son logement si cela est inévitable. Dans tous les cas il s'agit de construire une sortie de dettes accompagnée.

Constitution du dossier

Tapez l'adresse ci-après pour obtenir un diagnostic gratuit réalisé par le SCL :

<http://scl44.free.fr/diagnostic/rdv.html>

Service Conseil Logement

20 rue Félibien

BP 40 727

44007 Nantes Cedex 1

Tél : 02 40 20 10 22

Site internet : www.scl44.fr

Courriel : scl44@free.fr

Le Relais CAF : un lieu unique de la Caisse d'Allocations Familiales à Châteaubriant

La CAF sous forme de relais, qu'est-ce que c'est ?

- **des permanences administratives** chaque mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h pour des renseignements sur les droits et la constitution d'un dossier pour des prestations familiales (exemples : allocation logement allocations familiales, complément mode de garde....)
- **des médiatrices familiales** qui rencontrent, sur rendez-vous, les parents qui sont déjà divorcés ou séparés ou qui ont décidé de le faire. Les médiatrices permettent la communication ou la reprise de dialogue entre les parents afin de trouver une nouvelle organisation familiale.
- **une coordinatrice sociale** qui peut se déplacer sur rendez-vous lors d'une situation difficile (décès d'un conjoint ou d'un enfant, famille monoparentale, blocage d'un dossier...)
- **des conseillères en économie sociale et familiale** qui aident les allocataires qui le souhaitent à gérer leur vie de tous les jours. Elles sont 2 sur le secteur (communauté de communes + canton de Derval) et sont présentes chaque jour.



Après des familles, à domicile ou au relais, sur rendez-vous, elles apportent une aide pour gérer son budget, monter un dossier de prêt ou de surendettement, trier les documents familiaux, elles peuvent accompagner dans les démarches (administratives, bancaires, auprès d'un huissier...).

Au-delà du suivi individuel, elles proposent des activités de groupe : cuisine, bricolage, arts décoratifs, consommation et même sorties familiales et vacances.

Quatre objectifs principaux sous-tendent les activités de groupe :

- **la convivialité, l'entraide et les échanges de savoirs**, s'échanger des recettes, faire connaître des plats régionaux ou nationaux, prévoir des menus variés et équilibrés, réaliser des objets décoratifs, s'initier ou montrer des techniques de bricolage, réparer ou se faire des vêtements, décorer, aménager son logement...
- **la valorisation des personnes**, prendre confiance en elles par toutes les réalisations que les personnes sont capables de faire, par la prise de conscience de leurs compétences
- **favoriser et soutenir la parentalité**, permettre de meilleures relations entre les parents et l'enfant par le biais d'ateliers parents-enfants (fabrication d'objets simples avec le parent et l'enfant ensemble), ou bien accompagner pour projeter et réussir ses vacances.
- **devenir un consommateur averti** pour ne plus se faire tromper, abuser, améliorer son budget en sachant choisir et gérer ses dépenses, faire des économies sur l'énergie, sur les courses, sur les factures, gérer sa santé, etc...

Tous ces thèmes sont développés lors d'ateliers réguliers (toutes les semaines ou tous les 15 jours) ouverts à toute personne ayant un ou des enfants à charge. L'inscription peut se faire à tout moment de l'année scolaire, la carte à l'année coûte de 4 à 22€ selon le quotient familial de la CAF.

Des informations peuvent être mises en place pendant un après-midi ou une journée par exemple sur la banque, les assurances, le logement (les économies d'énergie, le tri sélectif, les relations avec son propriétaire...) la PAJE (prestation d'accueil jeune enfant) et tout sujet ayant pour thème un aspect de la vie quotidienne.

Les conseillères sont joignables le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h, mais en dehors de ces permanences vous pouvez laisser vos coordonnées sur le répondeur pour être rappelés.

Relais CAF

7 rue Delatour à Châteaubriant
(près de l'ANPE et de la Communauté de Communes)
☎ 02 28 04 03 00

GAUDIN ÉLECTRICITÉ INSTALLATION ET DÉPANNAGE

PRO & Cie
le Réflexe Gentillesse



**Magasin de vente
d'électroménager**
Ouvert
du mardi au samedi
de 9 h 15 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h



4, rue de la Gare
44660 ROUGÉ
Tél./Fax : 02 40 28 74 51



La protection des Espaces Naturels Sensibles en Loire-Atlantique

Le Conseil général de Loire-Atlantique a mis en place une politique de protection des espaces naturels sensibles dont l'objectif est de préserver la richesse des milieux naturels du Département tout en rendant accessible au public ce patrimoine environnemental.

La politique du Conseil Général en matière d'Espaces Naturels Sensibles repose principalement sur l'acquisition de sites naturels présentant des intérêts écologiques forts, menacés et/ou fragilisés, et sur la mise en place d'actions de protection, de gestion et d'ouverture au public d'espaces naturels.

Les zones de préemption et l'acquisition de terrains

Pour mener à bien cette action, le législateur donne la compétence aux Départements pour acquérir des espaces naturels. L'action foncière intervient principalement à l'intérieur de périmètres dénommés « zone de préemption » qui lui permet d'acquérir un bien en se substituant à l'acheteur potentiel. Cette procédure, très encadrée par les textes, est régie par les articles L 142 et suivants et R 142 et suivants du Code de l'Urbanisme. L'achat peut se



faire aussi à l'amiable et par expropriation.

Dès qu'un propriétaire souhaite céder un bien situé dans cette zone, le mandataire, en général un notaire, en informe le Département. Celui-ci a deux mois pour se prononcer sur une éventuelle préemption (75 jours pour le Conservatoire de l'Espace Littoral lorsqu'il est territorialement compétent, et trois mois pour la commune). Enfin, la présence d'un bâti sur le bien vendu n'est pas un obstacle à la purge du droit de préemption Espaces Naturels Sensibles.

Une cartographie de cette zone de préemption en vigueur et délimitée sur la commune est consultable à la mairie ou peut être obtenue par demande écrite au Conseil Général (3 quai Ceineray – BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1), ainsi que tous renseignements complémentaires, en précisant les références cadastrales du terrain.

La vocation des terrains achetés

Une fois achetés, ces espaces ont vocation à être restaurés, valorisés, préservés et gérés dans l'intérêt du milieu naturel sur la base d'un projet écologique et dans une logique d'aménagement durable. Avant la mise en place de ces projets, de multiples compétences sont associées, comme par exemple des bureaux d'études, des associations de protection de l'environnement, des géomètres, des entreprises locales, des associations d'insertion, des exploitants agricoles,...

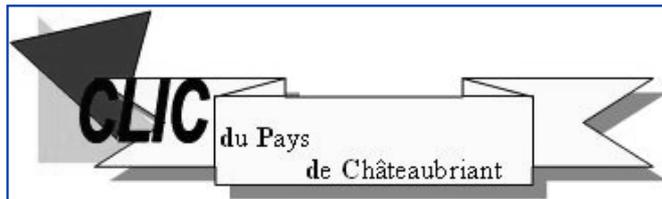
Concrètement, les opérations engagées sont par exemple l'entretien et la régénération des boisements, la protection des milieux littoraux (dunes, landes), la restauration de paysage traditionnel, la gestion de zones humides (marais, étangs, ...).

Ainsi, le Département intervient sur les 775 ha acquis jusqu'en mai 2007, au titre des Espaces Naturels Sensibles, répartis sur la Loire-Atlantique.



Le CLIC du Pays de Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant a ouvert ses portes au public en 2003. Il a essentiellement pour fonction d'améliorer la qualité de vie des aînés dans leur quotidien et dans les évènements qui le bousculent.



Ainsi, les coordinatrices du CLIC accueillent, écoutent, informent les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage pour toutes questions relatives à ce public. De même, le CLIC a la capacité, par le biais des visites à domicile par exemple, d'évaluer les besoins des personnes âgées voire d'élaborer et mettre en place un plan d'aide à domicile en lien avec des partenaires institutionnels (CCAS, collectivités...) et des professionnels exerçant auprès des personnes âgées (Association d'aides à domicile, personnel médical et paramédical...).

D'autre part, il est essentiel de noter l'importance du partenariat dans les actions menées par le CLIC. En effet, ses missions s'appuient sur la coordination efficace des professionnels et des services intervenant auprès des personnes âgées. Ainsi, grâce à ce travail de coordination, le CLIC participe à l'élaboration et la mise en place d'actions collectives auprès de différents partenaires. Au fil des années, le CLIC peut se féliciter des résultats obtenus et de la place croissante qu'il prend en tant que relais entre les aînés et les partenaires qui les entourent.

Toutes ces missions confèrent au CLIC une indéniable utilité sur le territoire où il intervient. Un territoire composé de 33 communes des 3 Communautés de communes : Châteaubriant, Derval, Nozay.

L'Equipe du CLIC se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous accompagner. N'hésitez pas à téléphoner ou à pousser les portes du CLIC.

Au terme de l'année 2007, 257 personnes ont bénéficié des services du CLIC. Les demandes concernent en majorité la vie à domicile (aides à domicile, portage de repas, téléassistance...), et l'accès au droit (APA, aides aux démarches administratives...).

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique
19 Grande Rue – 44110 CHATEAUBRIANT – Tél. 02 28 04 05 85 – Fax. 02.28.04.05.86
e-mail : clicdupaysdechateaubriant@wanadoo

Le Recensement militaire

OBJECTIF CITOYEN



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS



QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille

POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Pour plus de renseignements, contacter le



SGA
Secrétariat général pour l'administration

Centre du Service National de NANTES 02 28 24 27 84

Activité de "Chambres d'Hôtes" - Nouvelle réglementation

Ce mode d'hébergement, qui connaît un important développement, notamment en milieu rural et sur le littoral, est régi par les dispositions des articles L.324-3 à L.324-5 et D.324-13 à D.324-15 du code du tourisme et du récent décret 2007-1173 du 3 août 2007.

Définition de l'activité et caractéristiques du produit

L'activité de location de chambres d'hôtes consiste à accueillir des touristes à titre onéreux dans des chambres meublées situées chez l'habitant, pour une ou plusieurs nuitées. Elle donne lieu à la fourniture groupée de la nuitée et du petit déjeuner avec un accueil assuré par l'habitant et la fourniture du linge de maison. Cette activité est limitée à un nombre maximal de 5 chambres pour une capacité d'accueil de 15 personnes.

Les chambres se situent dans la résidence de l'habitant, qu'il s'agisse de sa résidence principale ou secondaire.

La chambre d'hôte doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- donner accès à une salle d'eau et un WC (ceux-ci pouvant être ou non privatifs)
- être en conformité avec les réglementations d'ordre public dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de

la salubrité (règlement sanitaire départemental, réglementation incendie...).

La commercialisation de chambres meublées chez l'habitant sous l'appellation "chambres d'hôtes" doit obligatoirement répondre à ces nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Toutefois, il est précisé que les loueurs commercialisant des chambres meublées chez l'habitant ne répondant pas aux nouvelles dispositions du code du tourisme (ex : nombre excédant 5) et ne pouvant donc bénéficier de l'appellation "chambres d'hôtes" sont néanmoins soumis aux dispositions d'ordre public des différentes réglementations ainsi qu'à celles applicables en matière fiscale et sociale (taxe de séjour, imposition sur le revenu, affichage des prix, cotisations sociales, sécurité incendie des ERP de 5ème catégorie, débits de boisson...).

Déclaration en mairie

L'obligation de déclaration auprès du maire du lieu de l'habitation concernée est préalable à l'offre de location conformément aux dispositions de l'article L.324-4 du code du tourisme. Elle est adressée par lettre recommandée, voie électronique ou dépôt et fait l'objet d'un accusé réception. Les imprimés sont disponibles en Mairie.



HAIRSTYLE

Coiffure

Avec ou sans rendez-vous du mardi au samedi

- Masculin
- Féminin
- Enfants



☎ 02 40 28 43 61

7, rue du Tertre - 44110 SAINT-AUBIN DES CHATEAUX

Service Médical de garde - le 15

Pour un bon usage du 15



J'ai besoin sans attendre d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

En Loire-Atlantique

J'appelle le 15

Vous avez composé le 15

Une bande-annonce vous invite à taper la touche dièse # si votre appel concerne une urgence vitale !

Dans tous les cas, une personne spécialement formée vous répond : le Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale.

- 1 D'abord, il vous demande :**
- vos nom et prénom,
 - l'endroit où vous vous trouvez,
 - l'endroit précis où se trouve la personne souffrante,
 - le motif de votre appel pour évaluer la gravité et l'urgence.

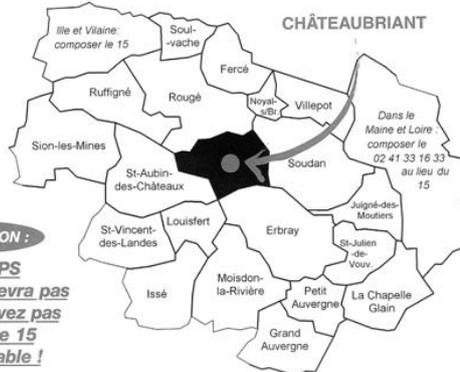
- 2 Puis, il vous met en relation avec le médecin régulateur qui évalue la gravité de l'urgence.**
C'est lui qui prend la décision adaptée à la situation.

Quelques conseils :

- Gardez votre calme
- Parlez lentement et exprimez clairement votre demande
- Donnez l'adresse exacte
- Répondez avec précision aux questions posées
- Les lignes peuvent être encombrées, soyez patient !
- Laissez votre ligne téléphonique libre pour un éventuel rappel.

Le service de garde pour votre commune :

Si vous habitez dans l'une de ces communes, vous serez dirigé vers un Centre d'Accueil de Permanence des soins (CAPS) situé à :



ATTENTION :
Le CAPS ne vous recevra pas si vous n'avez pas appelé le 15 au préalable !

Qu'est-ce que le Centre d'Accueil de Permanence des Soins ?

C'est l'endroit où le **Centre 15** vous envoie pour consulter le médecin de garde.

Il est accessible, bien signalé et équipé pour une prise en charge complète.

Après la consultation, le médecin de garde fera le lien avec votre médecin traitant.

Cette plaquette a été réalisée par les médecins libéraux de l'AMUEL 44 avec l'aide d'un groupe d'usagers (secteur Pontchâteau et Saint Gildas des Bois), Planet-Santé et avec le soutien financier du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville.

C'est très URGENT

Une équipe médicale du SAMU intervient
Les urgences vitales sont traitées immédiatement

ou

C'est moins URGENT

Un simple conseil médical peut suffire

ou

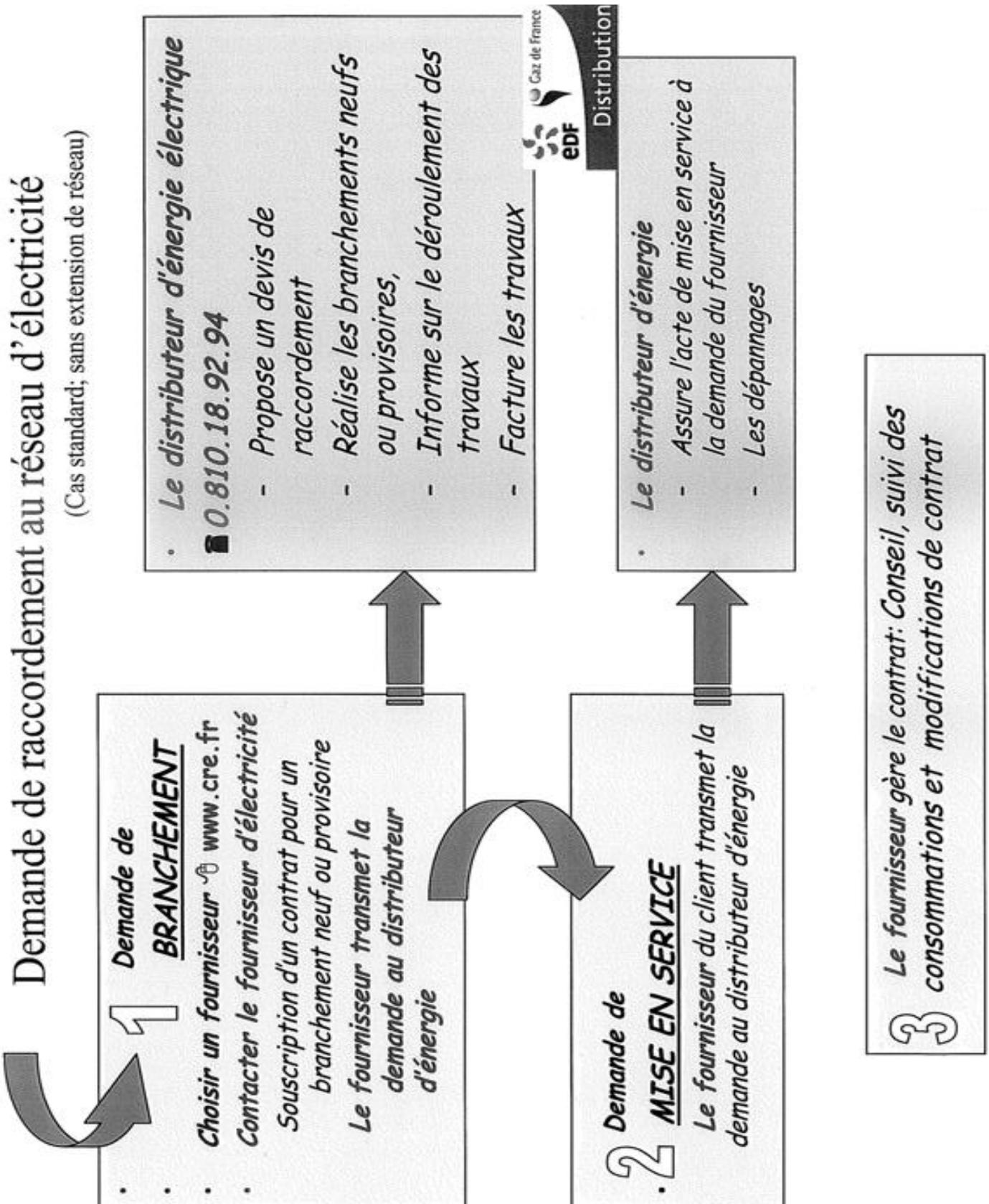
Le médecin régulateur organise la prise en charge par le service de garde

Important

Les numéros d'urgence sont accessibles depuis tous les téléphones, même lorsque la ligne est suspendue ou restreinte. Ceci est aussi valable de n'importe quelle cabine téléphonique sans qu'il soit nécessaire de posséder ni carte, ni aucun autre moyen de paiement.

Demande de raccordement au réseau d'électricité : suivez la procédure

Nota : les délais pouvant être relativement longs, pensez à prendre vos dispositions afin d'entamer les démarches dès le lancement de votre projet.



🗓️ Calendrier électoral prévisionnel pour les divers scrutins

Élections présidentielles

- durée du mandat : 5 ans (depuis le renouvellement de 2002),
- dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007,
- prochaine élection : 2012.

Élections législatives

- durée du mandat : 5 ans,
- dernière élection : 10 et 17 juin 2007,
- prochaine élection : 2012.

Élections européennes

- durée du mandat : 5 ans,
- dernière élection : 13 juin 2004,
- prochaine élection : juin 2009.



🚰 Préserver la qualité de l'eau chez soi

Optimiser sa consommation : Conseils qualité

L'eau potable acheminée chez vous est parfaitement saine. De nombreux contrôles garantissent sa qualité. Pour la préserver, ayez les bons réflexes !

Privilégiez l'eau froide

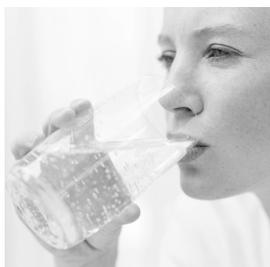
Parce que la chaleur peut favoriser le développement de bactéries et la corrosion des métaux, il est recommandé de privilégier l'eau froide. Ainsi, pour cuire les aliments ou pour consommer une boisson chaude, faites chauffer de l'eau froide plutôt que de prélever directement de l'eau chaude.

Faites couler l'eau avant de la consommer

Un séjour prolongé dans les tuyaux peut changer l'aspect de l'eau et altérer sa qualité. Après quelques jours d'absence de votre domicile, laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit fraîche. C'est le meilleur moyen pour évacuer l'eau qui a stagné dans les tuyaux.

Conservez l'eau au réfrigérateur

L'eau se conserve mieux à l'abri de l'air et de la lumière. Aussi, n'hésitez pas à la mettre au réfrigérateur en utilisant un récipient propre et consommez-la dans les 24 heures.



Entretenez régulièrement vos équipements

La robinetterie, les filtres et accessoires doivent être régulièrement nettoyés pour éviter le développement de germes et microbes. De même, les équipements spéciaux comme les adoucisseurs doivent faire l'objet d'un contrôle sérieux et régulier pour ne pas altérer la qualité de l'eau du robinet.

Élections municipales

- durée du mandat : 6 ans,
- dernière élection : 11 et 18 mars 2001,
- prochaine élection : **9 et 16 mars 2008**.

Élections régionales et des conseillers à l'assemblée de Corse

- durée du mandat : 6 ans,
- dernière élection : 21 et 28 mars 2004,
- prochaine élection : mars 2010.

Élections cantonales

- durée du mandat : 6 ans,
- élection les **9 et 16 mars 2008** pour les cantons renouvelés les 11 et 18 mars 2001 (dont **le canton de Châteaubriant**),
- élection en mars 2011 pour les cantons renouvelés les 21 et 28 mars 2004.

Protégez la ressource : les bons conseils

L'assainissement des eaux usées est une opération complexe et coûteuse. Pour en bénéficier pleinement, vous pouvez vous aussi adopter au quotidien des gestes simples qui protègent l'eau et l'environnement en général.

Évitez la mousse

En réduisant la dose de détergent pour laver votre vaisselle ou votre carrelage, ils seront tout aussi propres et vous préserverez la santé des rivières. Pour la vaisselle et le linge, optez pour des produits biodégradables, sans phosphate, labellisés "Je protège l'environnement".

Respectez l'environnement

Les agences de l'eau, les industries, les collectivités et les agriculteurs prennent des mesures pour diminuer la pollution et respecter l'environnement. Vous aussi, vous pouvez participer à ces efforts en ne jetant pas vos déchets dans la nature, la rue ou les caniveaux car ils se retrouveront tôt ou tard dans l'eau.



Ne jetez pas n'importe quoi

Soyez vigilant sur ce que vous rejetez dans vos eaux usées. Par exemple, ne jetez pas dans l'évier ou les toilettes : les huiles de vidange, les matières grasses de cuisine, les substances chimiques et toxiques (peintures, solvants, produits de jardinage, produits de laboratoire, acides, médicaments...). Pour vous débarrasser de ces produits, profitez plutôt des systèmes de collecte mis en place.

Vie Scolaire

École Publique Jean-Pierre TIMBAUD

La rentrée scolaire s'est faite avec des effectifs en légère hausse puisqu'ils dépassent la barre de la centaine d'élèves.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE

Cours	Enseignant(e)	Nb élèves
Maternelle : PS / MS	Karine CABAT-RAITIERE	25
GS / CP	Claude CATREUX	27
CE1 / CE2	Alain LAISNÉ	20
CM1 / CM2	Jean-Jacques CATREUX Hélène BOUTIER	29

Hélène BOUTIER assure la demie décharge du directeur (le jeudi et le vendredi) dans le cadre de sa mission de coordonnateur du réseau et de la direction 4 classes.

Laure RAUZY assure l'initiation à l'anglais auprès des élèves du cours moyen et du CE2 .

Marie-Jeanne GOUJON assure le poste d'ATSEM à la maternelle.

Brigitte ROBERT recrutée dans le cadre des EVS, assure le rôle d'ATSEM dans la classe des GS / CP

Valérie CHAUVIN assure l'encadrement des enfants pendant la vie scolaire ainsi que l'entretien des locaux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Direction	Jean-Jacques CATREUX
Téléphone / fax	02 40 28 46 65
E mail	ce.0440816y@ac-nantes.fr
Gestion cantine	Mairie
Gestion garderie	Mairie
Services	Sieste avancée en maternelle

LES ACTIVITÉS AU SEIN DU RRE SAINT-AUBIN / RUFFIGNÉ / LOUISFERT.

Nous poursuivons les actions menées l'an passé selon les mêmes axes définis par le projet arrêté par les 4 réseaux ruraux de la circonscription de Châteaubriant pour la période 2006/2010.

En arts visuels, nous avons choisi, cette année, d'explorer le patrimoine architectural du Pays de la Mée, afin de le traiter picturalement. Les enfants, pour ce faire, auront l'occasion de travailler les techniques utilisées par les peintres dans les œuvres qui traitent de l'architecture.

Ces travaux, comme l'an passé, feront l'objet d'une exposition visible par tous au Marché Couvert de Châteaubriant du 3 au 12 juin 2008.

En chant choral, c'est sur le thème du « bal musette » que chanteront les enfants. Ceci sous la baguette de Lydie Bouquet, intervenante de l'EIMDAD. Cela se ponctuera au mois de juin, par des rencontres chorales que nous pourrons ouvrir, cette année, aux parents d'élèves, grâce à la capacité d'accueil de l'Espace Castella.

Par ailleurs, l'Ecole Intercommunale de Musique organisera un véritable Bal Musette à la Halle de Béré, le vendredi 27 juin 2008 en soirée. La première partie de la soirée dansante sera animée par les chorales des classes de cours moyen du RRE qui vous interpréteront leur répertoire.

LES 3 AUTRES RÉSEAUX RURAUX

- Sion / Lusanger / Mouais.
- Noyal /Fercé / Soulvache / Rougé.
- Petit-Auverné / Saint-Julien de Vouvantes / Soudan

LES RENDEZ-VOUS, LES PROJETS PÉDAGOGIQUES ET CULTURELS

• Commémoration de la fusillade de la Sablière et du 66ème anniversaire de la fusillade de la Sablière

Comme tous les ans, l'école publique tient à proposer aux grands (CE2,CM) de participer à cette manifestation, les incitant ainsi à l'indispensable devoir de mémoire que tout citoyen se doit de faire face à la barbarie nazie. Cette année encore, bon nombre des élèves de l'école ont répondu présents autour du thème de la résistance des femmes et de la paix dans le monde. **Qu'ils en soient remerciés, eux et leur famille.** Ils ont pu assister à l'évocation théâtrale mise en scène par le Théâtre Messidor : "Femmes Courageuses".

Le lendemain de cette manifestation, l'école tenait ses engagements en réactivant le souvenir du 22 octobre 1941. Les élèves du cours moyen, accompagnés du président de l'Amicale Laïque, se rendaient au cimetière pour déposer un bouquet d'œillets rouges sur la tombe de Jean Pierre Timbaud et de ses 2 camarades (cf. article et photos sur le site de la Mairie)



• La Fête de Noël.

Le nouvel Espace Castella nous a permis de renouer avec le traditionnel spectacle de Noël de l'école dont la réputation faite depuis de nombreuses années devait être réactivée et défendue.

Ce fut chose faite au vu des appréciations formulées par les parents. Notons que grâce à l'implication particulière de certains d'entre eux, nous avons pu nous approprier les nouveaux équipements informatiques et audiovisuels de la salle pour présenter un spectacle de qualité autour du thème de "Paris en chansons".

Vie Scolaire

Le Père Noël de l'Amicale fut généreux pour l'occasion. Tri-cycle ou castelet et marionnettes pour les petits ; patinoire et cinéma pour les grands qui ont pu aller voir selon leur âge : "A la croisée des mondes" ou "Le renard et l'enfant"



• Les représentations théâtrales au Théâtre de Verre

Cette année, chaque classe bénéficiera d'un spectacle :

- Les PS/MS : Mille morceaux de moi, danse, en novembre 2007.
- Les GS/CP et les CE : La Balle Rouge, théâtre musical d'objets, en février.
- Les CM : Petit Pierre, théâtre, en février.

• La classe de neige

L'école, grâce au soutien de l'Amicale Laïque qui financera une partie importante du projet, a décidé de renouer régulièrement avec les classes de découverte.

Cette année donc, du 13 au 19 janvier, la classe des

CM se rendra à Garin dans les Pyrénées (près de Luchon). Ils découvriront ainsi la montagne sous la neige et la pratique du ski à la station de Peyragudes distante de quelques kilomètres du centre "La Moraine" où ils seront hébergés . (On peut consulter le site de ce centre en tapant "centre la moraine" sur un moteur de recherche.)

Les élèves de l'école seront accompagnés par ceux des cours moyens des écoles de Lusanger et d'Issé.

• Le projet jardin d'école.

La mairie nous a affecté un petit lopin de terre derrière la Chapelle des Templiers. La mise en place d'un jardin va être amorcée cet hiver afin que les activités d'observation et de jardinage soient pratiquées par chacune des classes dès le printemps.

• Les rencontres sportives USEP

Organisées et financées par le GESPAC, elles auront lieu dans les domaines suivants :

- Pour les maternelles : Activités gymniques, athlétisme ;
- Pour les GS / CP : Danses, Orientation, Cross.
- Pour les CE : Acrobacirque, Athlétisme.
- Pour les CM : Rugby, Cross, King Ball, Ultimate.

Toutes les classes participeront aux Gespacolades qui se dérouleront le 24 mai à Derval.

• Les sorties pédagogiques

Dans le cadre de la convention de RRE, les municipalités de Saint-Aubin, Ruffigné et Louisfert nous ont offert la possibilité d'organiser des sorties pédagogiques vers les métropoles régionales regroupant les classes de même niveau de chacune des 3 écoles du RRE.

Ainsi, des sorties vers des lieux comme le Château des Ducs, la Mine Bleue, les machines de Nantes, sont en cours de préparation pour les 2ème et 3ème trimestres.

Le Saint Aubin

Bar - Tabac

Restaurant



02.40.28.40.41

Saint-Aubin des Châteaux

Vie Scolaire

École Privée des Tilleuls

Brigitte HUBERT	PS-MS-GS	29 élèves	Professeur des écoles, Directrice.
Céline LEPAROUX	"	"	Professeur des écoles, décharge de direction le lundi.
Claudine HOUSSAIS	CP-CE1	18 élèves	Professeur des écoles.
Sabrina GALISSON	CE1-CE2	22 élèves	Professeur des écoles, habilitée à enseigner l'anglais.
Philippe CORGNE	CM1-CM2	23 élèves	Professeur des écoles, habilité à enseigner l'anglais.
Jean-Claude LERAT	Enseignant spécialisé ASH : assure le soutien auprès des élèves en difficulté, pilote du réseau et ateliers TICE avec préparation au B2i.		
Guylaine SAVONA	Aide-maternelle.		
Cantine et accueil péri-scolaire : Mairie.			

LE PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école "de l'artistique au scientifique" servira de fil conducteur tout au long de cette année scolaire, pour motiver les apprentissages. Avec "Main à la pâte", les élèves ont déjà commencé les expériences autour de l'eau, du vent et des graines.

Une sortie au Jardin du Vent aura lieu le **20 mai** à Notre Dame de Monts et servira à finaliser le projet.

Lors de la fête du projet, le **samedi 28 juin**, les enfants feront découvrir à leurs parents le travail effectué.



Vous pouvez retrouver le projet éducatif et le projet d'année sur le site internet de l'école : <http://www.ecole.staubin.free.fr>

VIE DU RÉSEAU

Jans, Sion les Mines, Treffieux, Lusanger et St-Aubin

Pour enrichir l'offre scolaire et éducative, mutualiser les moyens, développer les TICE (informatique) et les activités sportives, l'Enseignement Catholique structure ses RRE (Réseau Rural d'Éducation) avec la participation des municipalités, du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

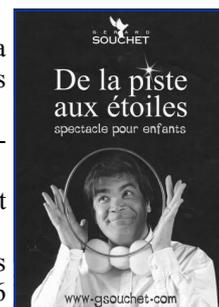
Parmi les différentes activités de ce réseau :

- ✓ la rencontre "endurance" du CP au CM a déjà eu lieu à Jans en novembre.
- ✓ le spectacle des maternelles "de la piste... aux étoiles" aura lieu à St Aubin le samedi **2 février**, avec la participation de

Gérard Souchet.

Durant ce spectacle, l'artiste entraînera les enfants dans des univers magiques et poétiques.

- ✓ Une rencontre "défi lecture" est prévue le samedi 9 février.
- ✓ - Une journée "Arts et Sciences" est programmée le lundi 31 mars.
- ✓ La journée sportive des maternelles "Olympuces" aura lieu le mardi 6 mai à St Aubin et le triathlon des primaires le vendredi 13 juin à Sion.



CONTACTS

Directrice de l'école : Brigitte HUBERT,
Tél. : 02.40.28.44.60.

Mail : ecole.saintaubin@wanadoo.fr

Pour une inscription, prévoir livret de famille et carnet de santé.

Les nouveaux de maternelle sont invités à venir voir leur classe avec leurs parents le **samedi 21 juin**.

Président de l'APEL, Franck ALBERT,
Tél. : 02.40.28.46.77.

Kermesse le dimanche 8 juin.

Présidente de l'OGEC, Dominique GUILLEVIC,
Tél. : 02.40.28.41.58.



CHÂTEAU DE LA COUR

Huguette et Mickaël SAUVETRE
44430 LE LANDREAU

Tél : 02.40.33.81.36

e-mail : chateaudelacour@hotmail.fr



Dépôt et livraisons régulières sur St Aubin des Châteaux toute l'année.
Dégustation et Vente - Salle Jacob - les 22-23 Novembre 2008.

Muscadet sur Lie - Gros-Plant - Gamay Rouge - Gamay Rosé
Cabernet - Champagnisé - Jus de Raisin - Douceur

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

↳ Bibliothèque-Vidéo

Les bénévoles de la Bibliothèque-Vidéo de Saint-Aubin des Châteaux ont accueilli cette année Madame Vanessa PIRIOU et Monsieur Christophe GABORY. Tous deux se sont joints à Madame Jacqueline POTEL pour animer un après-midi de lecture et bricolage à l'occasion de la fête de Noël. Les enfants ont réalisé des



↳ Association "Eveil et Bricolage"

Les ateliers "éveil et bricolage" se déroulent dans les locaux de l'accueil périscolaire au 4, rue de la Gaudinai, chaque lundi, hors vacances scolaires, de 9 h 30 à 11 h 30 et s'adressent aux jeunes enfants accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle. A chaque séance un thème différent. Récemment le goût, bricolage de Noël, (...). Pour tous renseignements et inscriptions, appelez Cathia ALBERT au 02.40.28.46.77.

Quelques enfants et leurs accompagnateurs ont participé à une matinée récréative à la patinoire de Châteaubriant le 11 décembre dernier. (photo). Joie pour les petits, ...courbatures pour les adultes !

Nous vous souhaitons, enfants, parents et assistantes maternelles, une bonne année 2008

Cathia ALBERT, Présidente



Pères Noël, des cartes et ont écouté six lectures sur le même thème. Enfants et parents ont été ravis de participer à cet événement.

Régulièrement des nouveautés sont présentées dans des domaines variés : romans, romans policiers, documentaires, histoires vécues, de même pour les livres jeunesse et DVD, VHS.

Un désherbage vient d'être effectué par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique en vue de l'informatisation imminente de la bibliothèque-vidéo. Le stock actuel de livres et DVD sera enregistré et les bénévoles disponibles pourront y participer. Nous procéderons au prêt sur présentation des cartes PASS et PASS PLUS – prix de l'abonnement vidéo : 15,30 € pour l'année 2007 – dont chaque abonné est en possession. Les abonnés pourront renouveler leur abonnement s'ils ne sont plus en possession de leur carte.

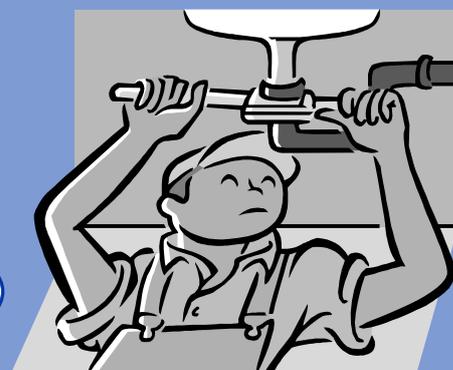
Les modalités de prêt seront revues et le règlement devra être respecté. Les informations de fonctionnement seront affichées ultérieurement.

Nous acceptons toujours de nouveaux bénévoles pour assurer la permanence du dimanche matin.

Gustave ROUILLARD

Plomberie - Chauffage

Neuf - Rénovation - Dépannage
Devis gratuit



La Chapelle 44110 Saint-Aubin des Châteaux

tél/fax 02 40 07 59 04

Amicale Laïque Aubinoise

L'ensemble des membres de L'Amicale Laïque Aubinoise souhaite à tous une bonne et heureuse année 2008. L'Amicale remercie tous ceux et celles qui ont apporté leur soutien et leur aide à la réalisation de ses manifestations au cours de l'année 2007.

Depuis plus de 60 ans l'Amicale Laïque a su apporter à l'école publique son aide tant financière que matérielle, en particulier une subvention annuelle conséquente pour le matériel pédagogique, la prise en charge des transports culturels, le financement des licences USEP permettant aux élèves de participer aux rencontres sportives organisées par le GESPAC, les dépenses liées à l'organisation de la fête de Noël.

Cette année 2008 marquera la reprise des séjours en classe de neige.

C'est avec plaisir que nous avons pu reprendre l'organisation de la fête de Noël dans un espace réaménagé qui se prête vraiment pour ce genre de spectacle. Les parents ont pu apprécier, comme chaque année, la mise en scène et le rendu des productions de leurs enfants. Merci aux parents qui s'investissent beaucoup tant dans la préparation de la fête que le jour même. Merci également aux enseignants.

Au cours de cette année 2007 l'Amicale, suite à une demande très forte, a décidé de créer une section "Danse Country" depuis octobre. C'est un franc succès puisqu'35 personnes y participent.

Du 13 au 20 janvier, 70 élèves des classes de CM des écoles de Issé - Lusanger et St Aubin vont partir en classe de neige dans les Pyrénées. L'Amicale comme à son habitude est là pour apporter une aide financière à chaque famille et pour faciliter le paiement de la partie restante à leur charge en échelonnant les paiements sur plusieurs mois.

ACTIVITÉS À VENIR

- ♦ **Belote Individuelle :**
dimanche 20 janvier à l'Espace Castella



- ♦ **La Randoignon (randonnées VTT et pédestre) :**
dimanche 10 février - Départ de l'Espace Castella
 - 8 h circuits VTT : 20-35-50 kms
 - 8 h et 12 h circuit pédestre 10 - 20 kms

- ♦ **Belote par équipes :**
dimanche 10 février à l'Espace Castella

- ♦ **Soirée "Moules Frites"**
Samedi 27 septembre - Espace Castella



Nous vous donnons donc rendez-vous tout au long de l'année pour toutes les manifestations que nous vous proposons.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'AMICALE

Président	Jean Yves BARBOTIN
Vice-Présidente	Nadine ERMINE
Secrétaires	Marie Jeanne GOUJON, Valérie CHAUVIN, Jocelyne MALARY
Trésoriers	Franck LÉTANG, Nathalie GENET, Sylvie JUBINEAU
Membres	Serge BOUCHERIE, Jean Jacques CATREUX, Marie DAVID, Sandrine FALLET, Jean Yves GICQUEL, Pierrick HOUSSAIS, Anne LE DÉAN

LA RANDOIGNON 2007



Les Vététistes à l'œuvre dans le Bois Vert



Les marcheurs, avant le départ

➤ Association des Saint-Aubin de France

L'ensemble des membres de l'Association des Saint-Aubin de France vous souhaite une bonne et heureuse année 2008.

Déjà 10 ans que nous avons organisé notre rassemblement des SAINT-AUBIN et la participation d'Aubinois à ces fêtes est toujours aussi importante.

Les 54 représentants de Saint-Aubin des Châteaux garderont un excellent souvenir de SAINT-AUBIN LE MONIAL (Allier), commune de 270 habitants, organisatrice du rassemblement des 11 et 12 août 2007. Même la météo était clémente.

Ce ne fut malheureusement pas le cas pour notre traditionnel concours de boules du 29 juillet dernier. Les organisateurs durent installer quelques stands pour mettre les

140 convives à l'abri lors du repas. Promis, il fera beau pour le concours de 2008, dont la date reste à définir.

Fin mars prochain, l'A.S.F organisera son assemblée générale. Elle participera également à celle de l'Amicale nationale des Saint-Aubin le 1er week-end de septembre dans les Landes, à SAINT-AUBIN EN CHALOSSE.

Quant au rassemblement 2008, SAINT-AUBIN DES LANDES (Ille et Vilaine) sera la commune organisatrice, pour la 2ème fois, les 12 et 13 juillet prochains.

L'A.S.F. a transmis à chaque association Aubinoise un courrier concernant les modalités d'emprunt de nos tables et bancs. La réservation doit se faire auprès de Gilbert BIORET (02.40.28.40.95). Les clés de l'entrepôt sont également à prendre chez lui lors du chargement et du déchargement.

Bonne année à tous

RETOUR EN PHOTOS SUR LES ACTIVITÉS 2008



L'Assemblée générale du 31 mars 2007



Les concours de boules



Stèle inaugurée à Saint-Aubin le Monial pour marquer l'organisation du rassemblement dans cette commune de l'Allier



Quelques uns des 54 représentants de Saint-Aubin des Châteaux ayant fait le déplacement à Saint-Aubin le Monial

Loisirs

↳ Office Intercommunal des Sports du canton de Châteaubriant

L'Office Intercommunal des Sports soutient les activités des clubs sportifs des trois communes rurales de son canton : Saint-Aubin-des-Châteaux, Soudan, et Ruffigné :

1. En subventionnant par une aide à la formation de leurs cadres.
2. En subventionnant par une aide à l'achat de matériel à destination pédagogique.

Il soutient également les activités de l'Animation sportive et participe financièrement à celles qui ont lieu pendant les vacances scolaires (stage de swin-golf, natation, VTT, kayak...).



Préparation de la Rand'OIS de 2007

Vie Associative

L'Office organise depuis quatre ans la Rand'OIS. Rendez-vous à Ruffigné le dimanche 6 juillet 2008 pour une rando cycliste ou pédestre, de niveau... Familial !

LE BUREAU DE L'OIS

Président	Patrice GÉRARD	Soudan
Vice-présidente	Claudine BOURGOIN	Soudan
Trésorières	Geneviève LODDÉ et Catherine PESLERBE	Ruffigné
Secrétaires	Marc PANTECOUTEAU et Pascal PROVOST	St-Aubin



Quelques participants à la Rand'OIS du 1er juillet 2007 à Saint-Aubin des Châteaux

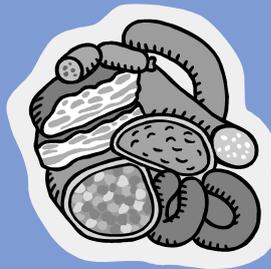


Votre Artisan Boucher- Charcutier - Traiteur

RIPAUD Jérôme

à votre service

Mardi - Mercredi de 8 h 30 à 19 h
Vendredi - Samedi de 8 h 30 à 13 h
Jeudi - Dimanche



8, rue de Châteaubriant
Saint-Aubin-des-Châteaux

 02 40 28 43 67

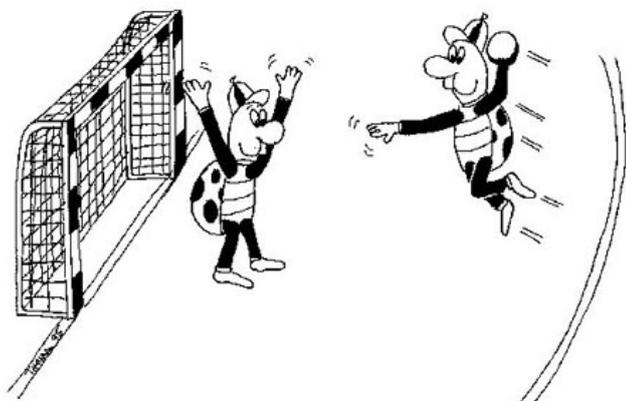
HandBall Club Aubinois

Aubinois, Aubinoises,

Je voudrais commencer par remercier toutes les personnes ayant assisté à notre soirée pot au feu. Je voudrais également remercier tous les membres du bureau, de l'équipe ainsi que les amis du club ayant aidé à l'organisation et au service et qui ont largement contribué au bon déroulement de la soirée. Et je vous donne d'ores et déjà rendez vous fin novembre 2008 pour remettre ça.

Au niveau sportif, l'équipe senior masculine est classée sixième avec 2 matchs de retard, ce qui peut laisser espérer une troisième place très prochainement. Au-delà des résultats intéressants, l'effectif s'est considérablement étoffé puisque l'on compte 22 licenciés pour l'équipe. Ce groupe est relativement jeune et bien qu'un bon nombre de joueurs viennent juste d'arriver au sein de l'équipe, l'entente y est bonne et l'ambiance reste fidèle à celle qui a toujours existé dans le club. Je tiens à souligner l'excellent travail de notre entraîneur, Julien GUIHENEUC, sans qui l'équipe n'aurait pu réussir un aussi bon début de saison. Je rappelle également que les entraînements ont lieu le jeudi soir à 19 heures à la salle de sports et que toute personne désirant venir voir ou participer sera la bienvenue.

Si pour l'équipe senior masculine tout va bien, il n'en est



pas de même pour les autres catégories puisqu'il n'y a personne. Il serait vraiment intéressant qu'une équipe senior fille puisse se reformer mais le plus important serait de réussir à monter une ou deux équipes de jeunes (gars ou filles). En effet il me semble que l'avenir du club passe par des équipes jeunes qui permettront de faire perdurer le handball dans la commune. Et je pense que c'est vraiment une chance de voir ce sport si peu médiatisé présent dans une commune comme la nôtre. C'est pourquoi je réitère mon appel auprès des jeunes de tout âge de la commune afin qu'ils prennent contact avec moi au plus vite pour voir s'il y aurait moyen de monter un petit groupe dès le mois de février ou mars. Je suis joignable au 02 40 28 76 61 ou au 06 27 15 75 53. Vous pouvez également venir nous voir les soirs de matchs à la salle.

Enfin je voudrais, au nom de l'équipe et du bureau, vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2008 et nous espérons vous voir nombreux et nombreuses à nous encourager sur le bord du terrain.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2008

Handballistiquement

Dorian GOUDE, Président du H.B.C.A

Briand Multiservices

* Tous travaux de réparation *

* Idées de rénovation *

Placo, menuiserie
peinture, etc...

La Nouais 44110 Saint-Aubin des Châteaux

Pour tous renseignements : 02 40 28 43 80



↳ Union Sportive Aubinoise Football

Nous arrivons presque à la moitié de cette saison 2007/2008.

L'US Aubinoise possède **3 équipes seniors** dont voici les parcours :

L'équipe A

Elle évolue en promotion de première de district. Elle a effectué un début de saison très intéressant et joue les premiers rôles dans son groupe. Néanmoins, attention à la trêve hivernale qui laisse souvent des traces.

L'équipe B

Elle évolue en promotion de deuxième de district. Malgré un effectif de qualité, elle a du mal en ce début de saison et se trouve actuellement dans le bas du tableau. Espérons que la nouvelle année lui permettra de retrouver une place dans le haut du classement.

L'équipe C

Elle évolue en troisième division de district. Malgré un effectif qui varie suivant les dimanches, elle fait mieux que de se défendre et pointe actuellement en milieu de classement.

En ce qui concerne les **équipes jeunes**, le travail engagé depuis plusieurs années avec Rougé et Ruffigné pour construire le Groupement Jeunes AUBIN-RUFFIGNE-ROUGE) est toujours d'actualité et commence à porter ses fruits.

Les -13 ans

Ils sont encadrés par Florian Girault

Les Benjamins

Ils sont encadrés par Jean-François Chapron et David Halgand et effectuent dans l'ensemble des matchs encourageant pour l'avenir.



Les équipes A et C

Les Poussins

Ils sont encadrés par Romain Adron et Gaétan Leroy et font des progrès de match en match

Les Débutants :

Ils sont encadrés par Maxime Fauchoux et Florent Camus.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, vous pouvez dès maintenant prendre contact auprès des membres du bureau ou au 06-81-55-68-56

LES DATES À RETENIR

- 27 janvier Galette des Rois
- 1er mars Soirée choucroute à l'Espace Castella
- 29 mars Soirée humoristique avec Joseph Cougnasse à l'Espace Castella



L'Union Sportive Aubinoise vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2008 :

Les jeunes en compagnie de leurs encadrants lors d'un stage organisé le 27 décembre dernier

Les temps forts
2007



Spectacle de fin de centre le 26 juillet



2 randonnées les 5 mai et 28 octobre

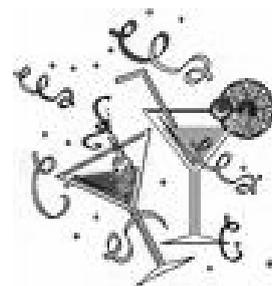
et les 240 adhérents
répartis dans les 7 sections

Gym Danse moderne
Art floral Yoga Anglais
Peinture Musique

Les autres
activités 2008

- ◇ **Une veillée traditionnelle** (Chapelle des Templiers) le 11 avril
- ◇ **Une conférence audio-visuelle le samedi 15 mars :**
sur les chemins de St-Jacques de Compostelle,
par Bruno ROBINEAU, auteur de "8 années autour du monde"
- ◇ **Un tournoi de tennis de table** en avril
- ◇ **2 randonnées pédestres** (mai et octobre)
 - ◇ **Le centre aéré** en juillet
- ◇ **Le réveillon-spectacle** du 31 décembre

Bonne année
2008



Festi'Roc n° 2

organisation : ARCEL
section concerts
et spectacles



Les membres de la section remercient les 186 bénévoles et tous les partenaires (collectivités, artisans, commerçants) qui ont contribué au large succès de l'édition 2007 du Festi'Roc.
6 groupes, une soixantaine d'artistes, 3300 spectateurs, 3300 litres de bière, plus de 3000 litres d'urines à évacuer ... faut y penser ! et 400 p'tits-déj dans la bonne humeur sous un soleil implacable.



*Prochaine
édition
dimanche
13 juillet 2008*

⇒ **Concours des maisons fleuries 2007**

Vendredi soir 2 novembre 2007, à l'Espace Casteila, s'est déroulé la remise de prix du concours communal des maisons fleuries. Daniel RABU, adjoint, a rappelé quelques conseils : "Évitons le gaspillage de l'eau, apprenons à planter fleurs et arbustes moins gourmands en eau et protégeons notre planète en évitant toutes formes de pollution. Délaissons les désherbants, reprenons notre vieille binette."

Après cette intervention, un diaporama des divers fleurissements du bourg et des maisons particulières a permis de démontrer que la commune et ses habitants font un effort pour améliorer le cadre de vie Aubinois.

La commune a obtenu cette année un 2ème prix au concours départemental "fleurs et paysages de Loire-Atlantique, dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants et un prix d'encouragement au concours régional "Villes et Villages fleuris des Pays de la Loire.

Au nom du conseil municipal, Maryline BRIAND et Marie-Paule SECHET ont remis une orchidée à chaque participante et Julien, spécialiste des espaces verts communaux, s'est fait un plaisir de donner quelques conseils sur l'exposition et l'arrosage de ces plantes

Énumération dans l'ordre du classement pour les 3 premières places ; par ordre alphabétique ensuite.

Catégorie "maisons fleuries"

VALIN Magali	5, rue des Charmilles
PASSELANDE Christine	17, rue du Bois Vert
BIORET Thérèse	15, rue du Bois Vert
GENET Andrée	La Motte
JOLLY Sandrine	3, rue des Charmilles
MERCIER Sylvie	9, rue des Lilas
PINARD Marie-Pierre	2, rue des Charmilles
POULAIN Madeleine	La Motte
RETIF Nicole	La Févrais
RINFRAY Guylaine	La Basse Morinais

Catégorie "jardins fleuris"

MENET Lya	La Butte
------------------	----------

Catégorie "possibilités limitées de fleurissement "

BOMMÉ Solange	3, rue Abbé Deniau
PANTECOUTEAU Yvette	1, rue Abbé Deniau
TRILLARD Marcelle	1, Impasse des Templiers

Catégorie "rue fleurie"

Habitants de l'Impasse des Templiers



Les participants au concours communal 2007 en compagnie des membres du jury, dont des représentants des communes de Ruffigné et Saint-Vincent des Landes.

Extrait de l'ouvrage écrit par l'Abbé Deniau en 1963

XXIV – Le 1er recteur du XIX^e siècle à St-Aubin des Châteaux

M. L'Abbé Mathurin-Donatien BILLOT (1803-1817) - suite

4 – L'école presbytérale

A la fin de la Tourmente Révolutionnaire, le nombre des prêtres se révéla insuffisant pour assurer le service de toutes les paroisses ; la moitié du Clergé de France avait disparu, par suite des déportations, des exécutions, des noyades, des apostasies et aussi de l'usure des forces, dues aux affres et aux dangers des proscriptions.

Ceux qui restaient pour assurer le ministère eurent à cœur de travailler à la relève, de refaire les rangs, de combler les vides. Dans de nombreuses paroisses il y eut de petites écoles cléricales, dont quelques-unes ont duré assez longtemps, comme à Chauvé, à Maisdon-sur-Sèvre. St-Aubin eut son école presbytérale, modeste il est vrai. M. Billot réunit dans sa vieille Cure quelques enfants qui manifestaient le désir du sacerdoce et avaient quelques dispositions pour les études. Il y eut beaucoup de vie et d'entrain dans le vieux manoir de Jehan de Fercé, voire des tours d'espièglerie, qui réjouissaient le bon recteur, sans lui enlever la dignité nécessaire à son autorité. Cette petite école dura peu de temps, mais donna à M. Billot la consolation de procurer plusieurs prêtres au Diocèse : M. Moisan qui, mort en 1865, fut un des grands Curés de Sion ; M. Camus, mort curé de

Paulx en 1866 ; M. Bioret, ancien curé de St-Julien de Concelles, qui mourut à Paulx en 1866 ; M. Legris dont le nom est resté lié à la fontaine du Bois-Vert ; M. Billot, neveu de notre recteur, qui fut curé de Rouans jusqu'en 1867.

5 – M. Billot quitte St-Aubin des Châteaux.

Quand il fut nommé curé de St-Aubin-des-Châteaux, M. Billot avait éprouvé une grande peine à la pensée de quitter les pays du Sud de la Loire, où il avait tant souffert et tant œuvré pour les âmes. Il avait exposé ses doléances dans des lettres qu'il avait adressées à son Evêque, Mgr Duvoisin, en 1803. Mais après avoir vécu pendant 14 ans à St-Aubin, il ne regrettait plus d'y être venu ; il était en bons termes avec la municipalité ; il aimait ses paroissiens. Au début il avait été quelque peu décontenancé par leur caractère froid et placide qui contrastait avec la vivacité des habitants du Pays de Retz. Peu à peu il s'était fait au changement : il avait estimé ses paroissiens et même il les aimait et en 1817, il se trouvait heureux au milieu d'eux.

L'Administration diocésaine n'avait pas oublié les lettres de doléances de 1803 ; pendant la vacance du siège épiscopal, survenue à la mort de Mgr Duvoisin, les Vicaires Capitulaires nommèrent en 1817 M. Billot curé de Rezé. C'était une importante paroisse du Sud de la Loire, beaucoup plus étendue que maintenant ; il n'y avait qu'une seule paroisse pour toute la commune, qui s'est développée considérablement, avec une population accrue et qui comprend à l'heure actuelle, outre la vieille paroisse de

St-Pierre de Rezé, St-Paul de Pont-Rousseau, St-Vincent de Paul de Ragon, Notre Dame du Rosaire et la chapellenie de Saint-André.

Bien qu'il retournât à son cher Sud, M. Billot fut désagréablement surpris et il vint dire sa peine au maire qui avait succédé à Julien Jambu, François Richard. Celui-ci n'hésita pas et, avec le Président du Conseil de Fabrique, Hippolyte de Virel, et un fabricant, Michel Daguin, il partit à cheval et arriva à Nantes d'une seule traite, prêt à protester de toutes ses forces contre le départ de son curé. Mais les Vicaires Capitulaires lui sortirent les lettres, vieilles de quatorze ans et consolèrent les délégués de St-Aubin, en leur donnant le nom de leur nouveau curé, M. L'Abbé Beziau, vicaire à Vay. Les trois députés de St-Aubin revinrent par Vay et ramenèrent en croupe leur nouveau pasteur.

M. Billot devait rester 23 ans à Rezé ; il mourut le 17 mars 1840 et comme le rapportent les vieux registres de la Paroisse de Rezé, il fut "aimé comme un père et vénéré comme un modèle". Rappelons les humbles paroles que ce Confesseur de la Foi écrivait en 1799 sur le registre paroissial de Frossay : "Nous supplions ceux qui liront ces choses de prier le Seigneur pour nous, de lui demander qu'il nous fasse miséricorde, qu'il abrège nos maux et qu'il donne une place dans la gloire au plus indigne de ses enfants".

Nous avons connu des membres de la famille de M. Billot. Un de ses neveux fut notaire à Nantes, rue des Halles, et un de ses ar-

rière-petits-neveux, Henri Billot, fut notre camarade de classe. Il fit une belle carrière : directeur d'une société nantaise d'affrètement, il devint président du Tribunal de Commerce, Chevalier de la Légion d'honneur, président diocésain des Conférences de St-Vincent de Paul. Il est mort en 1961 alors qu'il était à la tête d'une œuvre dont le but est le reclassement des sortis de prison.

6 – La foudre dans le clocher.

Un vieux récit, attesté par M. Billot et enjolivé par M. Guibert, se trouve dans nos archives. Il vaut la peine d'être reproduit.

Premier novembre 1804, jour de Tous les Saints...au-dessus de toutes les peines, de toutes les déceptions, de tous les sanglots, de toutes les tombes, aujourd'hui l'Eglise entr'ouvre le Ciel. Il en sort un appel divin, une clarté et un flot d'harmonie qui éclairent la route humaine, relèvent et consolent de tout.

Sonnez, sonnez à toute volée, cloches de la Toussaint, dans le vieux clocher ardoisé qu'ont mordoré les mousses et les lichens... Vous ne sonnez pas sur une terre sans écho ; les gens de St-Aubin croient aux promesses divines et rien ne peut en ce jour détourner leurs regards du Ciel où sont leurs Saints.

Avant le jour, pataugeant dans les fondrières et les chemins creux, franchissant les fréquents échalliers, un falot à la main, ils se mettent en route des villages sans issues, par les chemins de la Messe, qui empiètent sur les sillons. Il a plu toute la nuit une eau lourde et chaude, qui noie les fossés et détrempe l'argile des che-

mins. Le ciel est bas et noir ; des nuées montagneuses cerclant l'horizon, aveuglant l'aube et empêchant d'éclorer le pâle soleil de novembre. Que leur importe aux chrétiens de St-Aubin. N'est-ce pas le symbole de la vie ? Il faut marcher dans les ténèbres, à travers les ornières défoncées, sur la foi au jour qui va naître et du Christ qui appelle : "Venez à moi, vous tous qui peinez et êtes accablés et je referai vos forces !"

En passant, ceux des villages les plus éloignés hèlent ou réveillent ceux des hameaux ou des fermes qu'ils traversent et dont nulle lumière n'éclaire la rue à travers les volets fermés. On se reconnaît à la voix et on se salue gaiement dans le demi-jour et le cortège repart, plus nombreux et plus bruyant. Là-bas, au bourg, la cloche clame, dans le matin obscur, la Foi qui chante au cœur et la divine Espérance qui le charme.

Avant sept heures, la foule endimanchée grimpe le raidillon rocheux du Tertre et débouche de tous les aboutissements. Il n'y a pas de messe du matin, depuis que la grande hécatombe révolutionnaire a fauché les mains consacrées des prêtres et rempli de têtes tonsurées les paniers de la guillotine. Le Recteur est seul, héroïque lutteur échappé à la mort qu'il a regardée en face, pendant dix ans, alors qu'il se cachait dans les huttes des charbonniers ou dans les greniers des fermes... Il dira la prière du matin et lira l'ordinaire de la Sainte Messe.

Battant les dalles schisteuses de leurs sabots cloutés, les gens entrent à pleines portes dans la vieille église, où vingt générations ont prié. A la tremblante

clarté de deux ou trois chandelles, chacun prend sa place familiale, se signe d'une main lente et s'agenouille lourdement.

Dans la chaire, M. Billot est monté : grande et osseuse, sa silhouette se dessine en noir sur l'abat-voix ; l'unique bougie brûle sur la main courante, donne un relief dur à ses traits énergiques. Il commence d'une voix forte la prière du matin, qui vibre au-dessus de la foule agenouillée dans la pénombre. Quatre cents voix d'hommes et de femmes répondent. On n'entend guère les paroles, mais plutôt un puissant murmure qui monte, s'éteint tout à tour, comme le balancement des vagues invisibles au bas des rochers de la côte. Par instant on croirait que les vivants se taisent et que les morts, plus nombreux qu'eux, qui pavent la nef, répondent seuls aux oraisons, du fond de leurs enfes, tellement les voix sont sourdes et effacées.

Maintenant le prêtre a commencé l'ordinaire de la Messe. Le jour, après avoir essayé de naître, avorte dans les nuages et la nuit envahit l'église ; au dehors une grosse pluie bat les vitres et les ardoises jaunies du toit : elle crépite et roule, comme une charge de tambours, sous le lambris des voûtes. "Proclamons humblement, mes frères, la Sainteté de Dieu : il est trois fois saint !"... Il fait soudain si noir que le prêtre, ayant peine à lire, se tourne vers le bas de l'église, d'où coule un jour blafard par la fenêtre de la tribune..."Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !"... M. Billot n'acheva pas... un éclair aveuglant, trouant l'obscurité, lui cingla les yeux comme un coup de fouet...un effroyable craquement l'accompa-

gna et la foudre roula sur l'assistance terrifiée. Au coup de tonnerre, un grand cri monta, suivi d'un morne silence : l'église apparut pleine de feu et de fumée et chacun eut la sensation de la mort qui passait.

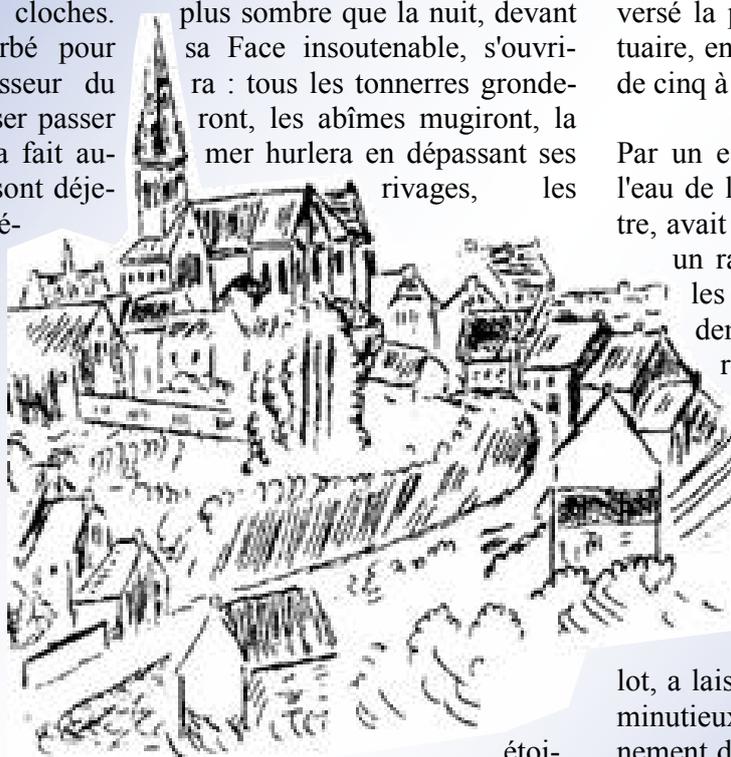
Ebloui par l'éclair, le prêtre a vu par la fenêtre du clocher, comme lancés par l'archer mystérieux, deux traits rougis à blanc traverser la chambre des cloches. D'émotion il s'est courbé pour s'abriter derrière l'épaisseur du bois de la chaire et laisser passer la foudre. La foule en a fait autant : tous les fronts se sont déjetés, toutes les épaules rétrécies et courbées.

Quand le Recteur lève les yeux, une odeur de soufre monte vers lui et, dans la lumière épaisse, il voit au fond de l'église, près du coffre des Trépassés, des corps amoncelés et immobiles : il croit que tout est mort.

Cependant quelques voix s'élèvent, pleines d'épouvante. Le vieux curé descend de chaire et malgré sa propre frayeur, cherche à rassurer ses gens : "Êtes-vous blessés ? Y a-t-il des morts ?" Le groupe qu' a renversé le contrecoup se relève. Deux femmes geignent et se déclarent atteintes, l'une à la jambe, l'autre à l'épaule : les deux sœurs Bonnier ; Marie, grand'Mère de M. Théophile Richard, garda seule la blessure de la foudre et clocha légèrement toute sa vie.

Point de morts, grâce à Dieu ! ... Le danger passé, chacun respire et la détente se serait faite

broyante, malgré le respect dû au saint lieu. Du dehors, les gens étaient accourus, affolés, croyant l'église en feu et pleine de cadavres ! ... Le Recteur remonta vite en chaire et dominant l'émotion générale : "soyons toujours prêts à paraître devant Dieu ; nul ne sait l'heure de l'appel irrévocable. Vous êtes tout tremblant d'un éclat de tonnerre... que sera-ce à l'heure où Dieu viendra ; le Ciel, plus sombre que la nuit, devant sa Face insoutenable, s'ouvrira : tous les tonnerres gronderont, les abîmes mugiront, la mer hurlera en dépassant ses rivages, les



étoiles descelleront... et Dieu apparaîtra ! Dieu ! et il rendra à chacun selon ses œuvres !".

Le fougueux M. Billot avait l'éloquence de la situation et un frisson de terreur religieuse secoua l'assistance, tout entière empoignée par le rude commentaire de la foudre.

On sortit de l'église et la gazette se fit des divers incidents du foudroiement. La plombure du coq avait coulé ; les deux tiers des ardoises de la flèche avaient volé au loin, comme une troupe d'oi-

seaux tournoyant dans la tempête. La foudre, traversant la chambre des cloches, sous la forme de deux morceaux de fer rougis à blanc, de six à sept pouces de longueur, avait, d'un côté, percé le pilier intérieur de la tour et de l'autre, descélé le palâtre de la fenêtre du midi et fendu le mur jusqu'à trois pieds du sol ; la lézarde était nettement tracée. Sorti à cette hauteur, le fluide avait traversé la pierre de la passée mortuaire, en y ouvrant un trou ovale de cinq à six pouces.

Par un effet rare du contrecoup, l'eau de la Chère, au bas du Tertre, avait été soulevée comme par un raz de marée et jetée sur les rives, où les poissons demeurèrent à sec. Sur la route de la Souchais, à grandes distances, des personnes, qui se rendaient au Bourg, avaient été jetées à terre. La frayeur avait été générale.

Le bon Recteur M. Billot, a laissé dans ses registres, un minutieux procès-verbal de l'évènement dont il avait été le témoin oculaire. Il le termine par une déclaration, qu'il a voulue plus solennelle, en la fixant dans la langue officielle de l'Eglise.

QUAE EGO VIDI, TESTOR
Mathurin-Donatien Billot

A suivre...

Retour en photos sur 2007



Le 6 avril : 1ère cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes de la commune appelés à voter pour la première fois en 2007



Le 23 juin, "la Loire-Atlantique à pied", manifestation organisée par le Comité Départemental de Loire-Atlantique avec l'association des randonneurs du pays de la Mée et des bénévoles Aubinois, faisait étape à Saint-Aubin. Plus de 100 marcheurs venus des 5 départements des Pays de la Loire, mais aussi de Bretagne, et même de Paris ou Bourges y ont participé ce jour-là.



Le 3 septembre, Madame Lucienne GARDA, domiciliée à "Frény" a été reçue en Mairie à l'occasion de son 100ème anniversaire



Le 13 octobre, le rassemblement des classes "7" a réuni 160 personnes résidant ou ayant résidé à Saint-Aubin des Châteaux



Le 13 décembre, le Père Noël a rendu visite aux enfants déjeunant à la cantine municipale. Ils étaient ce jour-là plus de 170 à y prendre leur repas



Le 17 décembre, 225 colis à destination des Aubinois âgés de 69 ans et plus ont été confectionnés par les membres du Conseil Municipal, du CCAS et autres bénévoles

Retour en photos sur 2007



*Le 26 mai : cérémonie de dévoilement de la plaque "Jean-Pierre TIMBAUD" à l'entrée de l'école publique (voir article page 7)
La délégation se rend au cimetière pour un dépôt de gerbe*



Les enfants de l'école reprennent le Chant des Partisans



Le 14 septembre, Inauguration de l'Espace Castella



Début 2007, la "Croix Fran-geul" située sur un terrain privé, au carrefour des R.D. 775 et 40, a été reconstruite. Elle avait été détruite lors d'un accident de la circulation

Au cours du 4ème trimestre, la Croix du Sauzais, a été remise en état par un groupe d'élèves de l'Ecole d'Agriculture de Derval dans le cadre d'un Projet d'Utilité Sociale. Ils étaient encadrés par les agents des services techniques municipaux



Calendrier des fêtes et manifestations 2008

Janvier	dimanche 20	Concours de belote	<i>Amicale Laïque</i>
	Dimanche 27	Galette des Rois	<i>USA Football</i>
Février	dimanche 10	Randoignon : VTT et Pédestre Concours de belote	<i>Amicale Laïque</i>
Mars	samedi 1er	Soirée Choucroute	<i>USA Football</i>
	samedi 15	Conférence audiovisuelle	<i>ARCEL</i>
	samedi 29	Soirée Comique "Joseph Cougasse"	<i>USA Football</i>
	date à déterminer	Assemblée Générale	<i>Association des Saint- Aubin de France</i>
Avril	date à déterminer	Tournoi de tennis de table	<i>ARCEL</i>
	vendredi 11	Veillée traditionnelle	<i>ARCEL</i>
	samedi 19	Tremplin Musical du Festi'Roc	<i>ARCEL Concerts et Spectacles</i>
Mai	date à déterminer	Randonnée pédestre	<i>ARCEL</i>
Juin	vendredi 6 juin	Spectacle danse moderne	<i>ARCEL</i>
	dimanche 8	Kermesse	<i>Ecole Privée des Tilleuls</i>
Juillet	dimanche 6	Rand'Ois – Randonnée Pédestre et VTT à Ruffigné	<i>Office Intercommunal des Sports</i>
	samedi 12 dimanche 13	Rassemblement des Saint- Aubin à Saint-Aubin des Landes (35)	<i>Association des Saint- Aubin de France</i>
	dimanche 13	Festi'Roc 2008	<i>ARCEL Concerts et Spectacles</i>
	date à déterminer	Concours de Boules	<i>Association des Saint- Aubin de France</i>
Septembre	samedi 6 & dimanche 7	Assemblée Générale des Saint-Aubin à Saint-Aubin en Chalosse (40)	<i>Association des Saint- Aubin de France</i>
	samedi 27	Soirée "Moules Frites"	<i>Amicale Laïque</i>
Octobre	date à déterminer	Randonnée pédestre	<i>ArceL</i>
	samedi 11	Couscous	<i>A.P.E.L. Ecole Privée</i>
Novembre	vendredi 7– samedi 8 dimanche 9 - mardi 11 vendredi 14 - samedi 15	Spectacle de Variétés	<i>ARCEL Concerts et Spectacles</i>
	samedi 29	Pot au feu	<i>HandBall Club Aubinois</i>
Décembre	samedi 6	Loto	<i>A.P.E.L. Ecole Privée</i>
	dimanche 14	Fête de Noël	<i>École Publique Jean- Pierre TIMBAUD</i>
	mercredi 31	Réveillon	<i>ARCEL</i>